

# Tafsir Al Qur'an sourate Al Hajj

Par Aboul Fida' Isma'il Ibn Kathir<sup>(ra)</sup>



***Kufr Bi Taghut Publication***

Un **Seul** Seigneur (Allah)  
Un **Seul** Guide (Muhammad)  
Un **Seul** Livre (Le Qur'an)  
Un **Seul** but (Plaire a Allah)  
Un **Seul** Combat  
Une **Seul** Communauté

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Louange à Allah, Nous Le louons et Lui demandons aide et pardon. Nous revenons repentants vers Lui. Nous recherchons auprès d'Allah la protection contre nos vices et nos méfaits. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer. Celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah, Seul et sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messenger. Que la prière d'Allah et Ses abondantes salutations soient sui lui, ainsi que sa famille, ses Compagnons et ceux qui les suivent dans un beau comportement jusqu'au Jour de la Rétribution! Pour ce qui suit : Qu'Allah vous fasse miséricorde, mes chers frères.

L'édition **Kufr bi Taghut Publication** est née dans le but de présenter des livres de référence, combattus et interdits par les Tawaghit, afin de réhabiliter l'honneur des héros défenseurs du Tawhid. Elle a également pour objectif de diffuser la science utile et obligatoire. Mais aussi de rendre accessible gratuitement beaucoup de livres, corrigés quant à leurs traductions, formats ou présentations.

## 22 - Al-Hajj

بسم الله الرحمن الرحيم

1. Ô hommes! Craignez votre Seigneur. Le séisme [qui précédera] l'Heure est une chose terrible.

2. Le jour où vous le verrez, toute nourrice oubliera ce qu'elle allaitait, et toute femelle enceinte avortera de ce qu'elle portait. Et tu verras les gens ivres, alors qu'ils ne le sont pas. Mais le châtement d'Allah est dur.

Allah ordonne à Ses serviteurs de Le craindre en leur disant qu'il y aura tant d'affres au jour de la résurrection; et que le tremblement sera une chose énorme.

La question qui se pose est la suivante:

Ce tremblement aura-t-il lieu après la résurrection des hommes de leurs tombes et leur rassemblement, ou bien avant cela considérant que grâce à ce tremblement ils sortiront de leurs tombeaux, tout comme Allah a dit:

Quand la terre tremblera d'un violent tremblement, et que la terre fera sortir ses fardeaux, s99v1-2 et: et que la terre et les montagnes seront soulevées puis tassées d'un seul coup; ce jour-là alors, l'Événement se produira, s69v14-15.

Certains ont dit que ce tremblement se produira juste à la fin de ce bas monde et ce sera l'annonce de l'Heure. Et 'Âmir Al-Cha'bi de préciser que ceci aura lieu dans le bas monde avant la résurrection.

Ibn Jarir rapporte d'après Abou Hourayra, que le Messager d'Allah ﷺ était parmi un groupe de ses compagnons, il ﷺ dit: "Quand Allah finit la création des cieux et la terre, Il, à Lui les Louanges et la Gloire, créa

*le Cor (la Trompe) et le donna à Israfil. Il le mit dans sa bouche, en regardant vers le 'Arsh (le Trône) attendant qu'on lui ordonne."* Abou Hourayrah<sup>(ra)</sup> demanda: "O Messenger d'Allah qu'est as-Sour ?" Il ﷺ dit: "*Un Cor.*" Et à quoi ressemble-t-il ?" Il ﷺ dit: "*Énorme. Et par Celui Qui m'a envoyé avec la vérité, la grandeur du cercle de sa bouche ressemble à la largeur des cieux et de la terre*<sup>1</sup>. Il y soufflera trois fois: le premier est le souffle de terreur ; le deuxième du foudrolement et le troisième de la résurrection au Seigneur de tout qui existe. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, ordonnera à Israfil de souffler une première fois en disant: "Fait le soufflement de terreur." Les habitants des cieux et la terre seront terrifiés hormis ceux qu'Allah désire. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, lui ordonnera et il l'étendra (le souffle) et le prolongera sans fatigue. Ce souffle est celui dont Allah Exalté a dit: "*Ceux-ci n'attendant qu'un seul Cri, sans répétition.*" (Qur'an 38/15) Les montagnes bougeront comme les nuages et ils seront comme un mirage. La terre secouera ses habitants et elle ressemblera à un navire en mer ballotté et secoué par les vagues qui feront chavirer ses habitants comme une lampe suspendue d'un trône. Il secouera les âmes. C'est celui dont Allah Exalté a dit: "*Le jour où [la terre] tremblera [au premier son du clairon] immédiatement suivi du deuxième. Ce jour-là, il y aura des cœurs qui seront agités d'effroi.*" (Qur'an 79/06-08)

<sup>1</sup> Cette description confirme l'hypothèse du trou noir et Allah Exalté est Plus savant. (Ndt)

La terre tremblera avec ses habitants ; chaque mère oubliera son nourrisson et chaque femme enceinte laissera tomber sa charge. Les cheveux des enfants tourneront gris et les gens se sauveront, fuyant la terreur. Les anges les attendront puis les frapperont sur leurs visages et ils reviendront. Alors ils feront demi-tour et s'enfuiront. Ils n'auront aucun protecteur d'Allah.

Certains d'entre eux appelleront les autres et alors qu'ils sont sur cet état, la terre se fendra en deux, d'une région à un autre. Alors ils verront un terrible événement qu'ils n'auront jamais vu auparavant et tomberont dans un tel état de terreur et de chagrin que seul Allah connaît. Ils regarderont le ciel et il ressemblera à de l'écume d'huile bouillante (ou de cuivre, d'argent ou de plomb fondu). Alors le ciel se fendra et les étoiles seront dispersées. Le soleil et sa lune seront éclipsés."Le Messager d'Allah ﷺ a dit:"Les morts n'en sauront rien."Abou Hourayrah<sup>(ra)</sup> a dit:"Quant à ceux qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a exemptés Il, Exalté, a dit:"*Et tous ceux qui seront dans les cieux et sur la terre, seront terrifiés sauf celui qu'Allah (exemptera)*" : ils sont les martyrs. La terreur atteindra uniquement ceux qui sont vivants et les martyrs sont vivants avec leur Seigneur et on leur fournit des provisions. Allah Exalté les protégera de la terreur de ce jour, en les rendant saufs. Ce sera une punition d'Allah qu'il enverra sur les pires de la création. De cette terreur, Allah Exalté a dit:"*O hommes ! Craignez votre Seigneur. Le séisme [qui précédera] l'Heure est une*

*chose terrible. Le jour où vous le verrez, toute nourrice oubliera ce qu'elle allaitait, et toute femelle enceinte avortera de ce qu'elle portait. Et tu verras les gens ivres, alors qu'ils ne le sont pas. Mais le châtement d'Allah est dur."*(Qur'an 20/01-02) (Rapporté par Tabaram, Ibn Jarir, Ibn Abi Hatim et d'autres).

Le hadith sus-mentionné montre que le tremblement se produira avant l'Heure. D'autres ont répondu que ce qui se produira en ce jour-là ne sera qu'une terreur, de frayer et de secousses qui auront lieu après la résurrection des morts, et ont cité à l'appui les hadiths suivants:

- En interprétant les versets précités, Boukhari rapporte d'après Abou Sa'îd<sup>(ra)</sup> l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Allah تعالى appellera Adam. "Ô Allah! Me voici répondre à Ton appel, de Toi on tient notre bonheur et entre Tes mains Tu détiens tout le bien", répondra Adam. - "Fais sortir ceux qui sont destinés à l'Enfer", lui ordonna Allah. - "Et quelle est la part de l'Enfer?". - "De chaque mille hommes neuf cent quatre-vingt-dix-neuf", lui dirait-Il. Cela aura lieu quand l'enfant se fera des cheveux blancs (à cause de l'horreur de ce jour-là), que {toute femelle enceinte avortera de ce qu'elle portait. Et tu verras les gens ivres, alors qu'ils ne le sont pas. Mais le châtement d'Allah est dur}. Peinés, les fidèles demandèrent: "Ô Envoyé d'Allah! Qui d'entre nous sera cet homme (le millième)?" - "Réjouissez-vous, répondit-il, alors qu'il y en aura mille de Gog et de Magog (destiné à l'Enfer), il n'y en aura qu'un d'entre vous". Puis il ajouta: "J'en jure par Celui qui tient mon âme en Son



pouvoir, j'espère que vous formerez le quart des hôtes du Paradis". Comme nous louâmes Allah et fîmes le takbîr, il ajouta: "J'en jure par Celui qui tient mon âme en Son pouvoir, j'espère que vous formerez le tiers des hôtes du Paradis". Comme nous louâmes Allah et fîmes le takbîr de nouveau, il reprit: "J'en jure par Celui qui tient mon âme en Son pouvoir, j'espère que vous formerez la moitié des hôtes du Paradis. Vous êtes au milieu des autres communautés comme un poil blanc sur la peau d'un taureau noir ou comme une tache blanche au paturon d'un âne". (Rapporté par Boukhari, Mouslim et Nasa'i).

- 'Ayshah<sup>(ra)</sup> a dit: "J'ai dit au Messager d'Allah ﷺ: "L'amant se souvient-il de celui qu'il aime le Jour de la Résurrection ?" Il ﷺ dit: "O 'Ayshah, dans trois (situations), *sinon non*: à la Balance jusqu'à ce qu'elle soit lourde ou légère puis non, quand les livres seront déroulés puis qu'ils seront remis soit dans sa droite ou sa gauche puis non ; et quand un cou de l'Enfer sortira et les dominera rageant au-dessus d'eux, il dira: "Il m'a été confié trois: celui qui a pris un dieu en dehors d'Allah, celui qui n'a pas cru au jour des comptes (al-Hissab) et il m'a été confié l'homme orgueilleux entêté. Il les saisira (ces trois catégories des gens) et les jettera au beau milieu de l'Enfer. Et l'Enfer à un pont qui est plus mince qu'un cheveu et plus tranchant qu'une épée ainsi que des crochets et des Hassak (épines pointues en fer) qui saisiront quiconque Allah désire. Les gens le traverseront comme le clignement de l'œil, l'éclair, les chevaux de courses et les montures.

*Les anges diront: "Notre Seigneur, Sallim (protège, facilite), Notre Seigneur, Sallim." Il y aura celui qui sera sauvé et en bon état, celui qui sera sauvé mais écorché et celui qui sera basculé sur son visage dans l'Enfer." (Ahmad) .*

Les hadiths traitant des affres et de la terreur du jour de la résurrection sont nombreux. Certes le tremblement qui accompagnera l'Heure fatale est énorme. Allah a bien décrit l'état des gens ce jour-là plein d'affres: La femme qui, réputée être très compatissante envers son nourrisson, oubliera de l'allaiter, la femme enceinte mettra bas son fœtus avant son terme; les hommes seront comme ivres alors qu'ils ne le seront pas.

3. Et il y a des gens qui discutent au sujet d'Allah sans aucune science, et qui suivent tout Shaytan rebelle.

4. Il a été prescrit à l'égard de ce dernier qu'il égarera quiconque le prendra pour maître, et qu'il le guidera vers le châtement de la fournaise.

Ceux qui renient la résurrection doutant qu'Allah redonne la vie aux morts au jour dernier, qui discutent au sujet d'Allah sans détenir aucune science, qui suivent tout démon rebelle, qu'ils sachent qu'il est écrit que ceux qui suivent Shaytan, il les égarera et ils n'encourront que leur perte qui les mènera à l'Enfer.

La raison pour laquelle ce verset fut révélé, Abou Ka'b Al Makki raconte qu'un des méchants de Quraysh demanda: "Informez-moi au sujet de votre Seigneur, est-il fait en or, en argent ou en cuivre?" Alors le ciel laissa entendre



un grondement de tonnerre, à la suite duquel on trouva le crâne de cet homme tombé devant lui".

Moujahid rapporta un récit identique où il dit qu'un juif vint trouver le Prophète ﷺ et lui demanda: "Ton Seigneur est-il fait en émeraude ou en quoi?" Il fut pris par le foudre.

5. Ô hommes! Si vous doutez au sujet de la Résurrection, c'est Nous qui vous avons créés de terre, puis d'une goutte de sperme, puis d'une adhérence puis d'un embryon [normalement] formé aussi bien qu'informe pour vous montrer [Notre Omnipotence] et Nous déposerons dans les matrices ce que Nous voulons jusqu'à un terme fixé. Puis Nous vous en sortirons [à l'état] de bébé, pour qu'ensuite vous atteignez votre mûr. Il en est parmi vous qui meurent [jeunes] tandis que d'autres parviennent au plus vil de l'âge si bien qu'ils ne savent plus rien de ce qu'ils connaissaient auparavant. De même tu vois la terre desséchée: dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux.

6. Il en est ainsi parce qu'Allah est la vérité; et c'est Lui qui rend la vie aux morts; et c'est Lui qui est Omnipotent.

7. Et que l'Heure arrivera; pas de doute à son sujet, et qu'Allah ressuscitera ceux qui sont dans les tombeaux.

A ceux qui ont renié la résurrection au jour dernier, ainsi qu'aux autres Allah rappelle Son pouvoir à recréer les morts réduits en poussière et la première création de l'homme de terre, puis dans le ventre de sa mère.

Allah créa Adam de terre, de l'argile malléable, puis créa sa descendance d'une eau vile (du sperme) qui passe par

des phases successives: Une fois cette goutte conçue dans l'utérus de la mère, elle demeure ainsi pendant une période de quarante jours, elle se transforme ensuite en un caillot de sang pour une durée égale après s'être nourrie des substances nécessaires, puis comme une bouchée rouge (où de la forme d'une sangsue halakat) avec la permission d'Allah sans prendre aucune forme, ensuite les différents membres et organes apparaissent: une tête, deux mains, une poitrine, deux pieds et autres. Il arrive parfois que la femme avorte avant cette dernière phase. C'est le sens des dires d'Allah (formé aussi bien qu'informe). Enfin Allah dépose dans la matrice ce qu'Il veut jusqu'à un terme fixé. Après quarante jours également, Il envoie un ange chargé d'y souffler l'esprit et d'écrire pour ce fœtus quatre mots à savoir: Son sexe (masculin ou féminin), sa part du bas monde (comme bienfaits), la durée de sa vie et sa destinée heureuse ou malheureuse.

Abdullah Ibn Mass'oud a ajouté à ce qui précède: Il y sera inscrit encore le pays où l'homme trouvera la mort. L'ange demande à la goutte de sperme: "Qui est ton Seigneur?". Elle répondra: "Allah". - Qui t'accordera les bienfaits?. - Dieu. On dira à cet ange: "Cherche dans le livre où tu trouves l'histoire complète de cette goutte". (Puis Nous vous en sortirons [à l'état] de bébé) des bébés faibles dans leurs corps, leur ouïe, leur vue et leurs organes. Puis Allah accorde à ce bébé la force progressivement en semant dans le cœur de ses parents l'amour et la compassion. (pour qu'ensuite vous atteignez

votre mûr) en gagnant la belle apparence et la force complète.

Certains meurent étant encore jeunes, d'autres arrivent à l'âge de la décrépitude au point de ne plus rien savoir en perdant la force, la raison, la compréhension et toutes les autres facultés de sorte qu'ils ne comprendraient rien de ce qu'ils savaient. Allah affirme cette réalité en disant: Allah, c'est Lui qui vous a créés faibles; puis après la faiblesse, Il vous donne la force; puis après la force, Il vous réduit à la faiblesse et à la vieillesse;.s30v54,

En voilà un autre signe de la puissance d'Allah qui redonne la vie aux morts, qui est la terre, une fois désertique, ayant reçu de la pluie, elle commence à remuer, à gonfler pour donner toutes sortes de plantes. Ces plantes qui ont différentes formes, couleurs, saveurs etc....

(Il en est ainsi parce qu'Allah est la vérité) le Créateur, qui gère tout l'univers et fait ce qu'il veut. (et c'est Lui qui rend la vie aux morts) comme Il a donné la vie à la terre morte en y faisant pousser toutes espèces de plantations. Celui qui lui redonne la vie est certes Celui qui fera revivre les morts, car Il est Omnipotent.s41v39. Tel est, en vérité, Son ordre: Quand Il veut une chose, Il lui dit: "Sois" et elle est.

(Et que l'Heure arrivera; pas de doute à son sujet) sans aucun doute possible et sans aucune contestation (et qu'Allah ressuscitera ceux qui sont dans les tombeaux). Il les ramènera à la vie une fois réduits en ossements et poussière, comme Il l'affirme quand Il dit: Dis:"Celui qui

les a créés une première fois, leur redonnera la vie. Il Se connaît parfaitement à toute création;s36v79.

L'imam Ahmad rapporte que Laqit Ibn 'Amir demanda: "Ô Envoyé d'Allah, chacun de nous verra-t-il Son Seigneur<sup>تعالى</sup> au jour de la résurrection? Quel signe a-t-Il donné à ce propos?" Il lui répondit: "Chacun d'entre vous ne voit-il pas la pleine lune au ciel?" - Oui, répliqua-t-on. Il reprit: "Allah est plus magnifique encore!" Je lui demandai de nouveau: "Comment Allah ressuscite-t-Il les morts? Y a-t-il un signe à ce sujet?". Il rétorqua: "N'as-tu jamais passé par une vallée désertique?" -Oui, dis-je. Et lui de reprendre: "Puis tu y as passé une autre fois et tu l'as vue verdoyante?" - Oui. - Ainsi Allah ressuscite les morts, en voilà un signe de sa création"(Rapporté par Ahmad, Abou Dawoud et Ibn Maja).

Mou'adh Ibn Jabal a dit: "Quiconque reconnaît qu'Allah est la vérité même, que l'Heure fatale surviendra et qu'Allah fera sortir les hommes des tombeaux, celui-là entrera au Paradis".

8. Or, il y a des gens qui discutent au sujet d'Allah sans aucune science, ni guide, ni Livre pour les éclairer,

9. affichant une attitude orgueilleuse pour égarer les gens du sentier d'Allah. A lui l'ignominie ici-bas; et Nous Lui ferons goûter le Jour de la Résurrection, le châtiment de la fournaise.

10. Voilà, pour ce que tes deux mains ont préparé [ici-bas]! Cependant, Allah n'est point injuste envers Ses serviteurs.

Parmi les hommes, il y en a les ignorants qui imitent leurs semblables et qui appellent à un égarement. Ils

discutent d'Allah sans raison, ni compréhension, sans détenir aucune science ni direction, mais ils ne font que suivre leurs penchants et leurs passions. Par des gestes prétentieux (litt: en pliant le cou ou ployant les hanches) ils se détournent du chemin de la vérité. Allah a décrit cette attitude dans un autre verset quand Il a dit: **Et quand on leur dit: "Venez que le Messager d'Allah implore le pardon pour vous", ils détournent leurs têtes, et tu les vois se détourner tandis qu'ils s'enflent d'orgueil.s63v5.** Ceux-là qui se détournent afin d'égarer les autres (**A lui l'ignominie ici-bas**) et ils sont humiliés pour avoir renié les signes d'Allah avec orgueil. (**et Nous Lui ferons goûter le Jour de la Résurrection, le châtiment de la fournaise.**) Ceci constitue une réprimande et un blâme pour eux. Car Allah n'est pas injuste envers Ses créatures et ne les lèse pas.

**11.** Il en est parmi les gens qui adorent Allah marginalement [ou d'une façon indécise]. S'il leur arrive un bien, ils s'en tranquilisent, et s'il leur arrive une épreuve, ils détournent leur visage, perdant ainsi [le bien] de l'ici-bas et de l'au-delà. Telle est la perte évidente!

**12.** Ils invoquent en dehors d'Allah, ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter. Tel est l'égarement profond!

**13.** Ils invoquent ce dont le mal est certainement plus proche que l'utilité. Quel mauvais allié, et quel mauvais compagnon!

Il y en a des hommes qui adorent Allah en hésitant ayant la foi indécise. Ibn Abbas a donné l'exemple suivant: "Après leur venue à Médine, si la femme enceinte



engendrait un garçon ou ses juments proliféraient, l'homme disait: "En voilà une bonne religion, sinon, hommes et femmes disaient: "C'est une religion qui n'est bonne à rien".

Ibn Abbas a dit aussi: "Les bédouins venaient à Médine pour voir le Prophète ﷺ et se convertir. En retournant chez eux, si la pluie tombait et les terrains donnaient une bonne récolte, ils disaient l'un à l'autre: Voilà une bonne religion, attachez-vous en. Mais si au contraire il y avait une sécheresse, ils disaient: "Cette religion ne nous a apporté aucun bien". A cette occasion ce verset fut révélé: (Il en est parmi les gens qui adorent Allah marginalement [ou d'une façon indécise]. S'il leur arrive un bien, ils s'en tranquilisent).

Le commentaire de Abdul-Rahman Ibn Zayd est le suivant: "Il s'agit de l'hypocrite qui, si un bien lui arrive il persévère dans l'adoration d'Allah et les pratiques cultuelles. Si par contre une tentation l'atteint, il s'en détourne et même, il revient à sa mécréance".

Ceux-là perdent les deux mondes: dans la vie présente ils n'acquièrent aucun bien, et dans l'au-delà, ils ne recevront que l'opprobre et le mauvais sort, car ils avaient renié Allah et mécru en Lui. Cette perte est certaine.

(Ils invoquent en dehors d'Allah, ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter) Car les idoles dont ils imploraient leur secours, ne peuvent répondre à leur appel. Ils invoquent des divinités dont leur nocivité est plus certaine que leur utilité, tant dans la vie d'ici-bas que



dans l'eau-delà (Quel mauvais allié, et quel mauvais compagnon!).

14. Ceux qui croient et font de bonnes œuvres, Allah les fait entrer aux Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, car Allah fait certes ce qu'Il veut.

A l'inverse des mécréants à la foi indécise ou même nulle, ceux qui ont la foi ferme, font les œuvres pies, et s'acquittent de leurs obligations religieuses en abandonnant les actes blâmables, auront des demeures agréables dans des jardins où coulent des ruisseaux. Ayant égaré les premiers et guidé les derniers, Allah fait ce qu'il veut.

15. Celui qui pense qu'Allah ne le secourra pas dans l'ici-bas et dans l'au-delà, qu'il tende une corde jusqu'au ciel, puis qu'il la coupe, et qu'il voie si sa ruse va faire disparaître ce qui l'enrage.

16. C'est ainsi que Nous le fîmes descendre [le Qur'an] en versets clairs et qu'Allah guide qui Il veut.

Ibn Abbas a interprété le premier verset de la façon suivante: Quiconque pense qu'Allah ne secourra pas Muhammad ﷺ dans la vie présente et la vie future, qu'il attache une corde au plafond de sa maison et s'en étrangle.

Quant à Abdul-Rahman Ibn Zayd, il a dit: "Que celui-là tende une corde jusqu'au ciel, car le secours de Muhammad lui provient de ce côté, puis qu'il l'a coupe, s'il en est capable.

De deux interprétations plus justes ont été données, on en déduit le sens suivant: Celui qui pense qu'Allah ne

viendra pas au secours de Muhammad, qu'il se donne la mort, car Allah secourra sûrement Son Prophète. En confirmation, Allah a dit ailleurs: **Nous secourrons, certes, Nos Messagers et ceux qui croient, dans la vie présente tout comme au jour où les témoins [les Anges gardiens] se dresseront [le Jour du Jugement],****s40v51.** En ce qui concerne le Qur'an, Allah l'a fait descendre en des versets clairs qui forment un argument de la part d'Allah à opposer aux hommes. Allah guide qui Il veut, Il interrogera les hommes sans être interrogé.

**17. Certes, ceux qui ont cru, les Juifs, les Sabéens [les adorateurs d'étoiles], les Nazaréens, les Majouss et ceux qui donnent à Allah des associés, Allah tranchera entre eux le Jour du Jugement, car Allah est certes témoin de toute chose.**

Au jour du jugement dernier, Allah distinguera ceux qui auront cru et suivi la vérité en ce bas monde des autres. Ainsi Il a énuméré ceux qui auront adopté différentes religions et dogmes: les musulmans, les juifs, les Sabéens, les chrétiens, les mages et les associateurs. Leur cas sera tranché et Il jugera entre eux avec équité. Les croyants seront admis au Paradis et les autres précipités en Enfer. Dans le bas monde leurs actes et paroles avaient été inscrits par l'intermédiaire de Ses anges scribes.<sup>2</sup>

**18. N'as-tu pas vu que c'est devant Allah que se prosternent tous ceux qui sont dans les cieux et tous**

---

<sup>2</sup> Le prophète ﷺ nous apprend qu'"Il n' accédera au Paradis que les âmes vraiment soumises!"(Rapporté par Mouslim n°162) Les Croyants de l'époque de Moussa, 'Isa et tout autres prophète, furent MUSULMANS. Eux rentreront aux paradis, les juifs et les crétiens, sont des Associateurs Mécréants qui iront en Enfer c'est des Ennemies d'Allah et des croyants.

ceux qui sont sur la terre, le soleil, la lune, les étoiles, les montagnes, les arbres, les animaux, ainsi que beaucoup de gens? Il y en a aussi beaucoup qui méritent le châtement. Et quiconque Allah avilit n'a personne pour l'honorer, car Allah fait ce qu'Il veut.

Allah seul mérite l'adoration en dehors de toute autre divinité, car Il n'a pas d'associé. Tout se prosterne devant lui bon gré mal gré et glorifie Sa grandeur; comme Il a dit: *N'ont-ils point vu que les ombres de toute chose qu'Allah a créée s'allongent à droite et à gauche, en se prosternant devant Allah, en toute humilité?**s16v48*. Les anges qui se trouvent dans les cieux et toutes les créatures soient-elles des hommes, des bêtes d'oiseaux et toutes choses glorifient ses louanges. Il a aussi mentionné le soleil, la lune et les étoiles parce qu'ils ont été adorés en dehors de Lui. Même ceux-ci sont soumis à Ses ordres et se prosternent devant Lui: *ne vous prosternez ni devant le soleil, ni devant la lune, mais prosternez-vous devant Allah qui les a créés, si c'est Lui que vous adorez.**s41v37*. Il est cité dans les deux Sahihs que Abou Darr<sup>(ra)</sup> dit: "Le Messager d'Allah ﷺ m'a dit: "*Sais-tu où ce soleil va quand il se couche* (disparaît) ?" J'ai dit: "Non." Il ﷺ dit: "*Il va et se prosterne sous le 'Arsh* (le Trône). *Alors il demande la permission* (pour se lever de l'Est). *Le temps approche quand on lui dira: "Retourne d'où tu viens* (de l'Ouest). "*Et c'est quand il ne servira à personne de croire après avoir mécrut et acquis du bien* (en exécutant des actes de droiture) *par foi.*" (Boukhari et Mouslim)..

Dans le hadith concernant l'éclipse, le Messager d'Allah ﷺ a dit: " L'éclipse solaire et l'éclipse lunaire sont deux signes parmi les signes d'Allah, ils ne s'éclipsent pas à cause de la mort de quelqu'un, ou de sa vie, ou de sa naissance. Lorsque vous les voyez, précipitez-vous avec peur vers la prière." (Al Boukhari et Mouslim)

Abou Al-' Alya a dit: "Les étoiles, le soleil et la lune se prosternent devant Allah quand ils disparaissent, puis on leur accorde l'autorisation d'apparaître de nouveau et alors ils prennent la direction qu'on leur trace pour se lever. Quant aux montagnes et aux arbres, leur prosternation se manifeste lorsque leurs ombres s'allongent à droite et à gauche".

Ibn Abbas raconte qu'un homme dit: "Ô Messager d'Allah, je me suis vu cette nuit prier derrière un arbre. En me prosternant, il s'est prosterné avec moi et je l'ai entendu dire: "Ô Allah, inscris pour moi une bonne action pour prix de cette prosternation, efface un de mes péchés, fais qu'elle me soit une provision et accepte-la de ma part comme tu l'as acceptée de Ton serviteur Dawud". Ibn Abbas continua et dit: "Le Message d'Allah ﷺ se leva alors, récita un verset qui exige une prosternation, et je l'entendis répéter les mêmes propos de l'arbre, tels que l'homme les avait rapporter".

(ainsi que beaucoup de gens) se prosternent devant Lui en priant (Il y en a aussi beaucoup qui méritent le châtiment) C'est à dire ceux qui ont mécru et l'ont renié, par orgueil et obstination. Il n'y a personne pour honorer celui qu'Allah humilie.

Ibn Abi Hatim raconte: "On a informé Ali Ibn Abi Talib qu'un homme discuta de la volonté d'Allah. Il lui dit:

- Ô serviteur d'Allah, Allah t'a-t-il créé comme Il a voulu ou bien comme tu l'as voulu?
- Certes comme Allah l'a voulu.
- Il t'inflige une maladie quelconque comme Il veut ou comme tu le veux toi-même?
- Comme Il veut.
- Il t'en guérit comme Il veut ou comme tu le veux?
- Comme Il le veut.
- Il décidera de ton sort comme tu le voudras ou bien comme Il le voudra.
- Comme Il le voudra.

Et Ali de conclure: par Allah, si tu avais répondu autrement, je t'aurais enfoncé le sabre dans ton visage.

D'après Abou Hourayra<sup>(ra)</sup> : Le Messenger d'Allah ﷺ a dit :  
" Lorsque le fils d'Adam récite la sourate as-Sajda (la prosternation) et qu'il se prosterne, Shaytan s'écarte en pleurant et en disant : " Malheur à lui (shaytan), on a ordonné au fils d'Adam de se prosterner et il s'est accompli, et entrera donc au Paradis. Et lorsqu'on m'a ordonné de me prosterner, j'ai désobéi et j'entrerais dans le Feu (de l'Enfer). " (Rapporté par Mouslim).

19. Voici deux clans adverses qui disputaient au sujet de leur Seigneur. A ceux qui ne croient pas, on taillera des vêtements de feu, tandis que sur leurs têtes on versera de l'eau bouillante,

20. qui fera fondre ce qui est dans leurs ventres de même que leurs peaux.

21. Et il y aura pour eux des maillets de fer.



22. Toutes les fois qu'ils voudront en sortir [pour échapper] à la détresse, on les y remettra et [on leur dire]: "Goûtez au châtement de la Fournaise."

Plusieurs commentaires ont été donnés à propos des deux adversaires qui se disputaient au sujet de leur Seigneur: Il s'agit:

- De Hamza et de ses deux compagnons ainsi que de 'Otba et de ses deux compagnons, le jour où ils sortirent des rangs à la bataille de Badr, d'après Al-Boukhari.
- Selon Qatada: Les musulmans et les gens du Livre menèrent une discussion. Ces derniers dirent: "Nos Prophètes sont venus avant le vôtre, nos livres sont révélés avant le vôtre, donc nous serons plus proches que vous auprès de notre Seigneur." Les musulmans répondirent: "Notre Livre abroge tous les autres Livres et notre Prophète est le dernier. Donc nous serons les plus rapprochés d'Allah" Allah a donné la victoire à l'Islam sur toutes les autres religions. Ce verset fut révélé à cette occasion.
- Moujahid a avancé: ce sont le fidèle et le mécréant qui se disputent au sujet de la résurrection.
- D'après 'Ikrima, il s'agit du Paradis et de l'Enfer, ce dernier demande au Seigneur: "Fais de moi un instrument de châtement". Le Paradis implore: "Fais de moi une miséricorde".

Mais il s'avère que l'interprétation d'Ibn Jarir, qui est soutenue par l'auteur de cet ouvrage, est la plus correcte. Il a dit: "Ceci concerne ceux qui ont pris part à la bataille et les autres croyants qui veulent faire triompher l'Islam, la religion d'Allah, tandis que les



mécréants cherchent à éteindre la lumière de la foi, obstruer le sentier de la vérité et faire la propagande (propager) du faux.

(A ceux qui ne croient pas, on taillera des vêtements de feu) ou du cuivre qui conserve la plus grande chaleur, comme a dit Ibn Joubayr, (tandis que sur leurs têtes on versera de l'eau bouillante) qui brûlera leurs entrailles et leur peau.

A ce propos, le Messenger d'Allah ﷺ, rapporte Abou Hourayra, a dit: "L'eau bouillante sera versée sur leurs têtes et atteindra leurs entrailles, videra leurs ventres pour arriver aux pieds". Suivant une autre version:

"L'ange frappera le mécréant à la tête avec une massue de fer, il videra la tête puis y versera l'eau bouillante ou le cuivre fondu pour arriver au ventre".

(Et il y aura pour eux des maillets de fer) A ce propos, le Messenger d'Allah ﷺ a dit: "Si une massue avait été déposée sur la terre et que les deux charges - les humains et les Djinns, se réunissaient pour la soulever ils n'arriveraient pas à le faire" (Rapporté par Ahmad d'après Abou Sa'id Al-Khudri).

L'imam Ahmad rapporte aussi d'après Abou Sa'id Al-Khudri, que le Messenger d'Allah ﷺ a dit: "Si une montagne était frappée avec une massue de fer elle serait pulvérisée et reviendrait comme elle était auparavant. Et si un seau de l'eau fétide était versée sur la terre elle souillerait tous ses habitants" (Rapporté par Ahmad).

(Toutes les fois qu'ils voudront en sortir [pour échapper] à la détresse, on les y remettra) Salman l'a commenté en

disant que l'Enfer est noir et obscur même ses braises ne donnent aucune lueur. Et d'après Zayd Ibn Aslam, les damnés de l'Enfer y seront suffoqués sans pouvoir respirer. Quant à Al-Foudayl Ibn Ayad, il a dit: "Par Allah ils n'espéreraient plus en sortir car leurs pieds seraient attachés et leurs mains ligotés, mais les flammes les soulèveraient et les massues les y rendraient".

(et [on leur dire]: "Goûtez au châtiment de la Fournaise.") comme Allah l'affirme en disant: on leur dira: "Goûtez au châtiment du Feu auquel vous refusiez de croire".s32v20,

23. Certes Allah introduit ceux qui croient et font de bonnes œuvres aux Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux. Là, ils seront parés de bracelets d'or, et aussi de perles; et leurs vêtements y seront de soie.

24. Ils ont été guidés vers la bonne parole et ils ont été guidés vers le chemin Du Digne des louanges.

Ceux qui auront cru et ceux qui auront accompli les œuvres bonnes, Allah les introduira dans des jardins où coulent des ruisseaux proche d'eux et dans différents endroit, et les bienheureux du Paradis les feront couler là où ils voudront.

(Là, ils seront parés de bracelets d'or, et aussi de perles) en portant des bracelets d'or et de pertes. Le Messager d'Allah ﷺ a dit à ce propos: "La parure du croyant atteindra les parties qui sont touchées par les ablutions". Si les mécréants porteront des vêtements de feu, par contre, les vêtements des croyants seront (vêtus) de satin et de brocart. A ce propos, le Messager

d'Allah ﷻ a dit: "Ne portez pas des habits faits de soie ou de brocart, car celui qui les porte dans le bas monde ne les portera pas dans l'autre!".

(Ils ont été guidés vers la bonne parole) Tout comme Il a dit ailleurs: les Anges entreront auprès d'eux: - Paix sur vous, pour ce que vous avez enduré!" - Comme est bonne votre demeure finale!"s13v23v24 et: Ils n'y entendront ni futilité ni blasphème; mais seulement les propos:"Salam! Salam!"... [paix! Paix!]s56v25-26

Ils seront donc conduits vers des lieux où ils n'entendront que les bonnes paroles. Ils seront accueillis par les saluts, et guidés dans le chemin de celui qui est digne de louanges. Il est dit dans un hadith: "On leur inspirera les louanges et les glorifications tout comme on leur accordera la respiration".

D'autres l'ont interprété en disant qu'ils seront initiés au Qur'an et à répéter: Il n'y a d'autre divinité qu'Allah.

25. Mais ceux qui mécroient et qui obstruent le sentier d'Allah et celui de la Mosquée sacrée, que Nous avons établie pour les gens: aussi bien les résidents que ceux de passage... Quiconque cherche à y commettre un sacrilège injustement, Nous lui ferons goûter un châtiment douloureux,

Allah réprouve la conduite des mécréants qui empêchaient les croyants d'accéder à la mosquée sacrée et y accomplir leurs rites d'adoration, alors qu'ils avaient plus de droit d'y être. Allah avait établi ce Temple pour tous les hommes soient-ils les résidents (à la Mecque) ou les autres qui habitent d'autres régions, ainsi que "les gens de la campagne comme les gens de la ville".

On a rapporté qu'il y a eu une polémique entre Shafi'i et Ishaq Ibn Rahawayh au sujet de la mosquée "Al-Khaïf" en présence de l'imam Ahmed. Ce dernier donna son avis et dit qu'il est permis de posséder les demeures à La Mecque comme on peut les laisser en héritage ou les louer, en tirant argument du hadith rapporté par Oussama Ibn Zayd qui a demandé: "Ô Messenger d'Allah, Vas-tu descendre demain dans ta demeure à La Mecque?" Il lui répondit: "**Akil, nous a-t-il laissé une quelque chose?**" Puis il ajouta: "**Le mécréant n'hérite pas d'un musulman, ni un musulman n'hérite d'un mécréant**" (A savoir qu' Akil, le frère de Ali Ibn Abi Talib et le cousin du Prophète était un mécréant à cette époque).

On a rapporté également qu'Omar Ibn Al-Khattab avait acheté une maison de Safwan Ibn Oumayya à quatre mille dirhams pour en faire une prison.

Quant à 'Abdullah Ibn 'Amr, il a avancé "Il n'est plus permis de vendre les demeures de La Mecque ni les louer". Et 'Ata' a dit: "Il n'est plus permis à louer les demeures dans l'enceinte sacrée à La Mecque".

Omar Ibn Al-Khattab, de sa part, a dit: "Ô Mecquois! Ne fermez pas les portes de vos demeures devant les gens de campagne, qu'ils descendent là où ils veulent".

Abdullah Ibn 'Amr a dit en remontant ce hadith au Prophète ﷺ: "**Quiconque mange de la location d'une demeure à La Mecque, c'est comme il s'est nourri du feu**".

Enfin l'imam Ahmad, pour conclure, a dit: "Les demeures à La Mecque peuvent être des propriétés privées et

laissées en héritage mais il n'est plus permis de les louer".

(Quiconque cherche à y commettre un sacrilège injustement), ce verset était le sujet de plusieurs interprétations:

- Celui qui médite y commettre un grand péché.
- Celui qui veut y adorer un autre qu'Allah, d'après Moujahid.
- Celui qui se permet d'y commettre ce qu'Allah a interdit comme: nuisance, injustice, meurtre etc..., selon Ibn Abbas, celui-là mérite le châtiment le plus douloureux.
- Celui qui veut commettre un mal quelconque, d'après Moujahid - un autre vis-, en profanant le caractère sacré de l'enceinte, même en ayant seulement une intention malsaine sans l'appliquer.
- Enfin Ibn Mass'oud est allé plus loin en disant: "Celui qui médite d'y accomplir une mauvaise action qui passera à son actif, même si un homme se trouvant à Aden aura l'intention de tuer un homme dans l'enceinte (sans exécuter ce meurtre), Allah le fera goûter le plus dur châtiment.

Ibn Abbas rapporte que le Messenger d'Allah ﷺ avait chargé 'Abdullah Ibn Ounays d'une mission avec deux autres, l'un des Emigrés et l'autre des Ansars (Médinois). Ces deux-là, vantaient leur généalogie.

'Abdullah s'irrita contre l'Ansar et le tua puis se réfugia dans l'enceinte sacrée et apostasia. Ce verset fut descendu à cette occasion. (Quiconque cherche à y



commettre un sacrilège injustement), en d'autre terme, ceux qui se réfugient dans l'enceinte après apostasie. Nous avons dans l'histoire une preuve évidente surtout quand les hommes de l'Éléphant ont voulu détruire la Ka'ba, Allah envoya contre eux des bandes d'oiseaux qui leur lançaient des pierres d'argile qui les ont exterminés. Dans un hadith authentique, le Messenger d'Allah ﷺ a dit: "Une armée attaquera la Ka'ba. Lorsque ces soldats seront dans une région désertique, ils seront engloutis par la terre du premier au dernier" (Rapporté par Boukhari).

26. Et quand Nous indiquâmes pour Ibrahim le lieu de la Maison [La Ka'Ba] [en Lui disant]: "Ne M'associe rien; et purifie Ma Maison pour ceux qui tournent autour [pour le Tawaf], pour ceux qui s'y tiennent debout et pour ceux qui s'y inclinent et se prosternent".

27. Et fais aux gens une annonce pour le Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné,

Allah a établi pour Ibrahim l'emplacement de la Maison (le Temple) et lui a autorisé de la construire. Ceci montre, d'après les exégètes qu'Ibrahim fut le premier à bâtir cette Maison qui n'existait pas avant cette époque. Il est cité dans les deux Sahih qu'Abou Dharr demanda à l'Envoyé d'Allah ﷺ "Ô Envoyé d'Allah, quelle est la première mosquée qui a été bâtie?" - La Maison Sacrée, répondit-il. - Et après? - La mosquée à Jérusalem. - Et combien d'années se sont écoulées entre les deux? - Quarante ans" (Rapporté par Boukhari et Mouslim).



Allah a dit à cet égard: **La première Maison qui ait été édiflée pour les gens, c'est bien celle de Bakka.s3v96**, Donc Allah a ordonné à Ibrahim d'élever ce Temple pour ceux qui accomplissent le tawaf autour de lui, pour ceux qui s'y tiennent debout, pour ceux qui s'inclinent et se prosternent.

**(Ne M'associe rien)** c'est à dire élève ce Temple en Mon nom seul, et purifie-le pour ceux qui s'adonnent à Mon adoration en me vouant un culte pur **(Et fais aux gens une annonce pour le Hajj)** et appelle-les au pèlerinage à cette Maison. On a rapporté à ce propos que Ibrahim demanda: "Seigneur, comment pourrais-je convier les gens alors que ma voix ne peut leur parvenir". Il lui répondit: "Appelle-les et c'est à nous de la leur transmettre". Ibrahim se tint alors dans sa station -ou suivant une variante sur la pierre, ou sur le mont As-Safa, ou sur le mont Abou Qabis- et s'écria: "Hommes! Votre Seigneur s'est pris une Maison, venez-y lui rendre visite". On a dit qu'à ce moment-là, les montagnes s'abaissèrent et laissèrent cette voix parvenir à tous les hommes même à ceux qui se trouvaient dans les reins des pères et les utérus des mères. Toute chose l'a entendu et ceux qu'Allah avait décidé qu'ils feraient le Pèlerinage jusqu'au jour de la résurrection en répétant la talbia: "Nous voilà répondre à Ton Appel Ô Allah" Voilà ce qu'ont avancé Ibn Abbas, Moujahid, Ikrima, Ibn Joubayr et d'autres.

**(Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture)** Ce verset a suscité l'idée chez quelques ulémas que venir en pèlerinage à pied, à celui qui pourrait le

faire, vaut mieux que de venir par monture ou par d'autres moyens, car le verset a cité d'abord ceux qui viennent à pied puis les autres. Ceci porta Ibn Abbas à dire: "Ce qui m'a chagriné, en vérité, c'est que je n'ai pas pu faire le pèlerinage à pied, alors que je l'ai tant souhaité".

Nombre d'ulémas ont jugé que venir sur une monture serait une imitation du Prophète ﷺ du moment qu'il avait la force d'y venir à pied.

(venant de tout chemin éloigné) En vérité tout croyant musulman où qu'il se trouve devra venir visiter la Ka'ba et faire les tawaf autour d'elle.

28. pour participer aux avantages qui leur ont été accordés et pour invoquer le nom d'Allah aux jours fixés, sur la bête de cheptel qu'Il leur a attribuée,"Mangez-en vous-mêmes et faites-en manger le besogneux misérable.

29. Puis qu'ils mettent fin à leurs interdits [qu'ils nettoient leurs corps], qu'ils remplissent leurs vœux, et qu'ils fassent les circuits autour de l'Antique Maison".

Quels sont ces bienfaits? Et ibn Abbas de les préciser: la satisfaction d'Allah dans l'autre monde, et dans la vie présente des avantages pour leurs corps, les offrandes et le commerce, comme Allah l'a mentionné dans ce verset: Ce n'est un péché que d'aller en quête de quelque grâce de votre Seigneur.s2v198,

(pour invoquer le nom d'Allah aux jours fixés, sur la bête de cheptel qu'Il leur a attribuée) Ibn Abbas a dit: Les jours solennels sont les dix premiers jours du mois Dhul-Hijja, une opinion qui est soutenue aussi par Shafi'i et Ahmad Ibn Hanbal.

Al-Boukhari a rapporté, d'après Ibn Abbas, que le Prophète ﷺ a dit: "Aucune pratique cultuelle n'est plus méritoire plus que celle effectuée durant ces dix jours" On demanda: "Même le combat dans le sentier d'Allah?" Il affirma: "Même le combat dans le combat dans le sentier d'Allah à moins qu'un homme ne sorte pour combattre en sacrifiant son âme et ses biens, et sera tué en perdant tout"

Al-Boukhari a rapporté aussi qu'Ibn 'Umar et Abou Hourayra se rendaient au marché durant ces dix jours et faisaient de même.

Jabir, de sa part, en remontant ces propos au Prophète ﷺ, a dit que ces dix jours sont ceux par lesquels Allah a juré en disant: Par l'Aube! Et par les dix nuits!s89v1-2.

Dans les Sunan d'Abi Dawoud, il est cité que le Messenger d'Allah ﷺ jeûnait ces dix jours qui comprennent le jour de 'Arafa. En lui demandant au sujet du jeûne du jour de 'Arafa, il répondit: "Je le jeûne avec foi et espérant qu'Allah m'efface les fautes commises en cette année et celle à venir".

Le dernier de ces dix jours est le jour du sacrifice et le jour du pèlerinage solennel. D'après les différents hadiths ce jour est le meilleur au regard d'Allah, (ce jours est le meilleurs parmi les 10 jours) comme ils sont ces dix jours par rapport à toute l'année. Ils sont meilleurs aussi que les dix derniers jours du mois de Ramadan, car durant ce mois des prescriptions sont imposées telles que: la prière, le jeûne, l'aumône légale

(Zakat) et toutes autres œuvres de charité, tandis que les dix jours en question sont consacrés au pèlerinage".

- Une deuxième opinion avancée par Ibn Abbas qui dit que ces jours solennels sont: le jour de sacrifice et les trois autres qui s'ensuivent.

- Selon l'imam Malik Ibn Anas, et c'est la troisième opinion, d'après les dires d'Ibn Omar: Les jours solennels sont au nombre de trois, celui du sacrifice et les deux qui s'ensuivent; et les jours fixés (- d'après le verset n:203 de la sourate de la vache: **Et invoquez Allah pendant un nombre de jours déterminés s2v203** sont ceux qui suivent le jour du sacrifice.

- Enfin la quatrième, d'après Abou Hanifa, stipule que ces jours sont: celui de 'Arafa, celui du sacrifice et un troisième qui s'ensuit.

**(Mangez-en vous-mêmes et faites-en manger le**  
**besogneux misérable)** Un verset qui constitue une autorisation à manger de la viande des offrandes, en tirant argument des actes du Messenger d'Allah ﷺ qui, après avoir sacrifié son offrande, a ordonné d'en prendre une partie de la viande pour la cuire et en faire une sauce.

D'autres ont laissé le choix aux pèlerins de manger de cette viande ou de s'abstenir.

Quant aux pauvres cités dans le verset, il s'agit du nécessaire et des nécessiteux qui ne quémandent pas.

**(Puis qu'ils mettent fin à leurs interdits** [qu'ils nettoient leurs corps],) Il s'agit de la désacralisation, de se raser la tête, de porter des habits ordinaires, de se rogner les ongles et autres choses.

(qu'ils remplissent leurs vœux) en s'en acquittant de ce qu'ils ont fait comme vœux tels que la présentation des offrandes et des rites qui accompagnent en général un pèlerinage accompli avec piété.

(et qu'ils fassent les circuits autour de l'Antique Maison)

D'après Moujahid, c'est le tawaf obligatoire le jour du sacrifice. Quant à Ibn Abbas, il a dit qu'il s'agit des derniers rites du pèlerinage qui consistent à faire les tournées processionnelles autour de la Ka'ba.

L'auteur de cet ouvrage a conclu: "Il faut adopter les actes du Prophète ﷺ qui, en retournant à Mina le jour du sacrifice, a commencé par le jet des cailloux (au nombre de sept), puis a égorgé son offrande, puis s'est rasé la tête, ensuite il a dévalé et a fait le tawaf autour de la Maison. Il a ordonné, d'après un hadith cité dans les deux Sahih, que le tawaf soit le dernier rite en permettant à la femme qui sera en état de menstrues à de s'en abstenir.

Le Temple originel, ou l'antique Maison, a été appelé ainsi parce qu'aucun tyran n'a pu la conquérir, ou suivant une interprétation d'Al-Hassan Al-Basri, parce qu'il a été le premier Temple qui fut élevé sur terre.

**30.** Voilà [ce qui doit être observé] et quiconque prend en haute considération les limites sacrées d'Allah cela lui sera meilleur auprès de Son Seigneur. Le bétail, sauf ce qu'on vous a cité, vous a été rendu rendu licite. Abstenez-vous de la souillure des idoles et abstenez-vous des paroles mensongères.

**31.** Complètement voué en exclusivité à Allah sans aucunement être un associateur en Lui, car quiconque



associe à Allah, c'est comme s'il tombait du ciel et que les oiseaux le happaient, ou que le vent le précipitait dans un abîme très profond.

Tels sont les rites qu'Allah a ordonné d'accomplir et contre lesquels il y a la promesse de la plus belle récompense. Celui qui aura respecté tout ce qu'Allah a déclaré sacré, en s'abstenant des interdits, aura acquis un grand bien auprès d'Allah. Moujahid a avancé que ces choses sacrées sont: La Mecque, le pèlerinage et la visite pieuse ('oumra).

(Le bétail, sauf ce qu'on vous a cité, vous a été rendu rendu licite) C'est à dire, après l'accomplissement de ces rites, il est permis de consommer toutes les viandes sauf celles qui sont frappées par une interdiction telles que la bête morte, le sang et le porc, et tout ce qui est immolé au nom d'un autre qu'Allah.

(Abstenez-vous de la souillure des idoles et abstenez-vous des paroles mensongères) Allah dans ce verset a joint l'idolâtrie aux paroles mensongères, comme Il l'a montré clairement dans ce verset: Dis: "Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes, tant apparentes que secrètes, de même que le péché, l'agression sans droit et d'associer à Allah ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas.s7v33. A ce propos Abou Bakra rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : "Ne souhaiteriez-vous pas savoir quel est le pire des grands péchés ? Il répéta cela trois fois. Ils répondirent : Bien sûr, ô Messager d'Allah ! Alors il ﷺ a dit : donner un associé à Allah, être ingrat envers ses parents, puis alors qu'il était accoudé,



il s'est assis et a ajouté : et proférer des faux témoignages. Il ne cessa de répéter cette parole jusqu'à me dire en moi-même : Ah qu'il ne se soit tût !" (Rapporté par Muslim et Bukhârî).

Dans une version de Khouraym Ibn Fatik Al-Assadi, le Prophète ﷺ, après avoir accompli la prière de l'aurore, se tint debout parmi les prieurs et dit: "Or le faux témoignage équivaut -en gravité- au polythéisme".

Les hommes sont donc tenus d'éviter la souillure des idoles, de proférer des paroles fausses et d'être de vrais croyants en Allah en Lui vouant un culte pur et sincère et évitant toute déviation de la vérité.

Puis Allah propose l'exemple du mécréant dans son égarement et le compare à quelqu'un qui est tombé du ciel, un oiseau de proie le saisit alors et l'emporte, ou le vent le précipite d'en haut à vers l'anéantissement.

Dans le hadith rapporté par Al-Bara' il est dit: "Quand le mécréant meurt, les anges emportent son âme au ciel mais ses portes ne lui seront plus ouvertes, et son âme sera précipité d'en haut, puis il récita ce verset".

32. Voilà [ce qui est prescrit]. Et quiconque exalte les injonctions sacrées d'Allah, s'inspire en effet de la piété des cœurs.

33. [De ces bêtes-là] vous tirez des avantages jusqu'à un terme fixé; puis son lieu d'immolation est auprès de l'Antique Maison.

Quiconque exalte les injonctions sacrées d'Allah en se conformant à Ses prescriptions, c'est un effet de la piété des cœurs. Ainsi présenter des bêtes voués au sacrifice, grasses et exemptes de tout défaut, comme a

dit Ibn Abbas, relève du respect des choses qu'Allah a voulues sacrées. Le Messager d'Allah ﷺ comme Boukhari a rapporté, avait sacrifié deux bédouins gros et cornus pour donner l'exemple aux autres.

On peut déduire de tout cela qu'il n'est pas acceptable de présenter comme offrandes des bêtes qui ne soient pas indemnes. D'ailleurs, le Prophète ﷺ a dit à cet égard: "Il n'est pas permis de présenter comme sacrifices ces quatre animaux: le borgne, le malade dont sa maladie est constatée, le boiteux et celui dont un os est brisé sans qu'il n'en puisse guérir".

Ces défauts font décroître la viande et rendent les animaux- victimes incapables de brouter l'herbe nécessaire étant donné que les bergers en les menant au pâturage, ne peuvent accompagner le troupeau.

Des choses sacrées d'Allah, Ibn Abbas a mentionné les animaux sacrifiés, tandis que Muhammad Ibn Abou Moussa y a ajouté les stations à Arafat et Muzdalifa, le jet des cailloux et le rasage de la tête.

([De ces bêtes-là] vous tirez des avantages) C'est à dire on peut tirer profit de ces bêtes destinées à être sacrifiées jusqu'au jour du sacrifice, de leur lait, leurs poils, leurs laines et comme montures.

A ce propos, Anas rapporte que le Prophète ﷺ a vu un homme qui conduisait une chamelle (comme sacrifice). Il lui demanda: "Pourquoi tu ne la montes pas?" Et l'homme de répondre: "Elle est destinée au sacrifice". - Malheur à toi, reprit le Prophète, monte-la en lui répétant cela deux ou trois fois.

On a rapporté aussi que 'Ali vit un homme mener une chamelle et son petit en sacrifice. Il lui dit: "Ne bois de son lait que ce qui en reste de la nourriture du petit. Le jour du sacrifice égorge la chamelle et le petit".

(puis son lieu d'immolation est auprès de l'Antique Maison) Cela signifie que le lieu de l'immolation est la Ka'ba l'antique Maison, comme Allah l'a montré ailleurs: qui vous ont obstrué le chemin de la Mosquée Sacrée [et ont empêché] que les offrandes entravées parvinssent à leur lieu d'immolation.s48v25.

34. A chaque communauté, Nous avons assigné un rite sacrificiel, afin qu'ils prononcent le nom d'Allah sur la bête de cheptel qu'Il leur a attribuée. Votre Dieu est certes une Divinité unique. Soumettez-vous donc à Lui. Et fais bonne annonce à ceux qui s'humilient,

35. ceux dont les cœurs frémissent quand le nom d'Allah est mentionné, ceux qui endurent ce qui les atteint et ceux qui accomplissent la Salât et dépensent de ce que Nous leur avons attribué.

Égorger les bêtes destinées aux offrandes et verser leur sang au nom d'Allah, est un acte permis dans toutes les religions. Il est rapporté dans les deux Sahih, d'après Anas, qu'on a amené deux moutons bigarrés au Message d'Allah ﷺ. Il mentionna le nom d'Allah, prononça le takbir, et mit son pied sur leur joue et les égorgea. L'imam Ahmad rapporte d'après Zayd Ibn Arqam qu'on demanda: "Ô Messager d'Allah, que signifient ces sacrifices?" Il répondit: " C'est la sunna de votre père Ibrahim". On répliqua: "Qu'en obtiendrons-nous?" Il rétorqua: "Une bonne action contre chaque poil?" - Et

qu'en est-il de la laine?" - Aussi pour chaque poil de laine une bonne action".

(Votre Dieu est certes une Divinité unique) Certes il n'existe qu'un seul Dieu qui doit être adoré suivant les lois des prophètes (de chaque époque) bien que toutes les autres religions furent abrogées (avec l'envoie de Muhammad, le dernier messagers). Tout le monde est appelé à Son adoration sans rien Lui associer, tel est l'ordre divin. Allah a dit: Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messenger à qui Nous n'ayons révélé:"Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc".s21v25.

Soumettez-vous à Lui et vouez-Lui un culte pur en observant Ses enseignements. Annoncez la bonne nouvelle aux humbles qui craignent Allah, ceux dont les cœurs frémissent lorsque le nom d'Allah est mentionné, ceux qui se montrent patients quand un malheur quelconque les frappe, ceux qui observent les prières en s'en acquittant à leurs moments fixés, ceux qui dépensent en aumône de ce qu'Allah leur a accordé et ceux qui se comportent convenablement envers les autres en respectant les limites d'Allah.

36. Nous vous avons désigné les chameaux [et les vaches] bien portants pour certains rites établis par Allah. Il y a en eux pour vous un bien. Prononcez donc sur eux le nom d'Allah, quand ils ont eu la patte attachée, [prêts à être immolés]. Puis, lorsqu'ils gisent sur le flanc, mangez-en, et nourrissez-en le besogneux discret et le mendiant. Ainsi Nous vous les avons assujettis afin que vous soyez reconnaissants.

Allah rappelle à Ses serviteurs qu'Il a fait des bêtes (litt. les chameaux) destinées à être sacrifiées (un rite) parmi les choses sacrées qu'on présente comme offrande auprès de la Maison Sacrée. A savoir, comme il a été dit dans un hadith, qu'une chamelle ou une vache peut être présentée au nom de sept personnes.

(Il y a en eux pour vous un bien) et il y en a là un bien pour les hommes qui leur procurera le bonheur dans les deux mondes. Aïcha a rapporté que le Messenger d'Allah ﷺ a dit: "Le fils d'Adam ne fait au jour du sacrifice une œuvre plus aimée d'Allah que le versement du sang (de son offrande). Cette bête viendra au jour de la résurrection avec ses cornes, ses sabots fendus et ses poils, (- comme de bonnes actions), son sang, avant d'être répandu sur la terre, atteint une place auprès d'Allah. Offrez donc de bon cœur ces bêtes (voués au sacrifice)" (Rapporté par Ibn Maja et Tirmidhi).

(Prononcez donc sur eux le nom d'Allah, quand ils ont eu la patte attachée, [prêts à être immolés]) Jabir Ibn 'Abdullah rapporte: "J'ai fait la prière du sacrifice avec le Messenger d'Allah ﷺ, la prière achevée, il apporta un mouton et l'égorgea en disant: "Au nom d'Allah, Allah est grand. Allah accepte (cette offrande) de ma part et de celle qui n'a pas pu présenter une offrande de ma communauté".

Muhammad Ibn Ishaq rapporte d'après Jabir que le Messenger d'Allah ﷺ égorgea deux moutons le jour du sacrifice et, en les dirigeant, il dit: "Je tourne mon visage, comme un vrai croyant, vers celui qui a créé les cieux et la terre. Je ne suis pas au nombre des



associateurs. Ma prière, mes pratiques cultuelles, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, le Seigneur des mondes, Il n'a pas d'associés. Voilà ce qui m'a été ordonné: je suis le premier de ceux qui se soumettent (des musulmans). Ô Allah, cela provient de Toi et est offert à Toi de la part de Muhammad et la communauté de Muhammad". Puis il prononça le nom d'Allah, exalta sa grandeur et immola.

En interprétant cette parité du verset, Ibn Abbas a dit: Il s'agit de ligoter la "main gauche" de l'animal avant de l'immoler et de dire: "Au nom d'Allah, Allah est grand, il n'y a de divinité à part Allah. Ô Allah, ceci provient de Toi et c'est à Toi qu'on l'offre". Ainsi était la Sunna suivie d'après les actes de Prophète ﷺ, pour immoler la bête vouée au sacrifice.

Une fois ces animaux abattus (litt. gisant sur le flanc) et devenus froids sans aucun mouvement on peut prendre de leur chair. Le Prophète ﷺ a appris aux hommes comment immoler les animaux dans ce hadith cité dans le Sahih de Mouslim. Il a dit: "Allah a prescrit l'ihسان (la perfection ou l'excellence) en toute chose: lorsque vous tuez, faites-le avec ihسان; lorsque vous égorgez, faites-le avec ihسان et que chacun d'entre vous aiguisse sa lame et apaise sa bête"(Rapporté par Mouslim d'après Chaddad Ibn Aws).

(Puis, lorsqu'ils gisent sur le flanc, mangez-en, et nourrissez-en le besogneux discret et le mendiant) Cet ordre de manger de la chair des animaux sacrifiés n'est pas catégorique mais une autorisation. Quant aux termes (discret) et (mendiant), ils furent un sujet de



divergence dans leur définition. On peut en conclure qu'il s'agit des pauvres qu'ils quément ou non.

Qu'en sera-t-il des viandes de ces animaux immolés?

L'Envoyé d'Allah ﷺ l'a montré dans ce hadith cité dans les deux Sahih. Il a dit aux hommes: "Je vous avait interdit d'en faire provision de la chair des animaux immolés pour plus de trois jours. Mais maintenant, mangez-en et faites-en provision le temps que vous voudrez". Suivant une variante: "Mangez-en, faites-en provision et aumône".

Une question a été soulevée: Quand est-ce qu'on doit immoler les animaux destinés au sacrifice?

Al-Bara' Ibn 'Azib rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit: "En ce jour-ci (le jour du sacrifice) nous devons d'abord faire la prière puis nous retournons pour immoler. Celui qui aura fait cela, aura suivi notre sunna. Celui qui aura immolé avant la prière, sa bête immolée ne sera que comme de la viande pour sa famille (qui sera sans aucune rétribution) et il n'aura pas accompli les rites"(Rapporté par Boukhari et Mouslim).

C'est pour cela que Shafi'i et un groupe des ulémas ont dit: "Le moment fixé où on a le droit d'immoler au jour du sacrifice, c'est quand le soleil se lève et un temps se sera écoulé équivalent au temps qu'exigent la prière de la fête et les deux prônes (khoutba)." Ahmad a ajouté à cela: "Et après que l'imam ait immolé".

Abou Hanifa a distingué entre les habitants des petits villages où on ne célèbre pas la prière de la fête et ceux des cités. Les premiers, d'après lui, peuvent immoler après l'apparition de l'aube, tandis que les autres doivent

attendre l'accomplissement de la prière. Et c'est Allah qui est le plus savant.

L'immolation peut être effectuée le jour du sacrifice même, ou un ou deux ou même trois jours après selon les différentes opinions. L'imam Ahmad a dit à ce propos: "Tous les jours du Tachriq sont des moments permis pour immoler" (les jours du Tachriq sont les trois qui suivent le jour du sacrifice).

(Ainsi Nous vous les avons assujettis afin que vous soyez reconnaissants) Allah a mis à votre service ces animaux, soumis, pour être montés, ou traits ou immolés.

37. Ni leurs chairs ni leurs sangs n'atteindront Allah, mais ce qui L'atteint de votre part c'est la piété. Ainsi vous les a-t-il assujettis afin que vous proclamiez la grandeur d'Allah, pour vous avoir mis sur le droit chemin. Et annonce la bonne nouvelle aux bienfaisants.

Si Allah a prescrit de tels rites, et en particulier le sacrifice des animaux, c'est pour qu'ils se rappellent de Lui et l'invoque étant le seul Pourvoyeur et le Dispensateur par excellence. Sûrement ni la chair ni le sang de ces bêtes n'atteindront Allah, mais ce qui l'atteindra est la crainte révérencielle.

Ibn Jourayj rapporte: "A l'époque de l'ignorance (Jahiliyyah) les hommes immolaient les chameaux et aspergeaient les coins de la maison de leur sang et de leur chair. Les compagnons du Prophète ﷺ dirent: "Nous avons plus de droit qu'eux de faire une chose pareille".

Allah à cette occasion fit descendre ce verset: (Ni leurs chairs ni leurs sangs n'atteindront Allah, mais ce qui L'atteint de votre part c'est la piété) C'est à dire Il

accepte cette piété et vous en rétribue. A ce propos il est cité dans le Sahih que le Messager d'Allah ﷺ a dit: "Allah ne considère ni vos figures ni vos richesses, mais Il regarde vos cœurs et vos œuvres". Comme il est dit aussi: "L'aumône tombe dans la main du Miséricordieux avant que le mendiant la reçoive, et le sang tombe dans un certain endroit auprès d'Allah avant d'atteindre le sol".

(afin que vous proclamiez la grandeur d'Allah, pour vous avoir mis sur le droit chemin) et que vous proclamiez Sa grandeur de vous avoir établi cette religion et ce qu'Il aime et agréé pour vous, en vous imposant des interdictions. Annonce, ô Muhammad, la bonne nouvelle à ceux qui font les œuvres pies, qui observent les enseignements d'Allah, qui suivent la loi, qui croient à toi et à ton message.

### 38. Allah prend la défense de ceux qui croient. Allah n'aime aucun traître ingrat.

Certes Allah prend la défense des croyants qui se sont fiés à Lui, contre le mal des méchants et les machinations des pervers. Il les garde, les couvre par Sa bienveillance et les secourt. Allah ne suffit-Il pas à Son esclave [comme soutient]? s39v36. Il a dit aussi: Et quiconque place sa confiance en Allah, Il [Allah] lui suffit..s65v3.

Allah n'aime pas le perfide qui ne respecte ni pacte ni engagement et le mécréant qui méconnaît les bienfaits d'Allah.

39. Autorisation est donnée à ceux qui sont attaqués [de se défendre] - parce que vraiment ils sont lésés; et Allah est certes Capable de les secourir -

40. ceux qui ont été expulsés de leurs demeures, - contre toute justice, simplement parce qu'ils disaient: "Allah est notre Seigneur". - Si Allah ne repoussait pas les gens les uns par les autres, les ermitages seraient démolis, ainsi que les églises, les synagogues et les mosquées où le nom d'Allah est beaucoup invoqué. Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent [Sa religion]. Allah est assurément Fort et Puissant.

Ibn Abbas a avancé que ce verset fut révélé au sujet de Muhammad et ses compagnons quand ils sortirent de La Mecque. D'autres tels que Moujahid et Ad-Dahak le considèrent comme le premier verset révélé appelant au combat dans la voie d'Allah. Ibn Abbas a rapporté aussi que lorsque le Prophète ﷺ fut contraint à quitter La Mecque, Abou Bakr s'écria: "Ils ont expulsé leur Prophète. Nous sommes à Allah et c'est à Lui que nous retournerons. Ils seraient exterminés". Allah révéla à ce moment le verset précité: (Autorisation est donnée à ceux qui sont attaqués [de se défendre]) et Abou Bakr de conclure: "J'ai su alors qu'il y aura un combat". (Allah est certes Capable de les secourir) et Il est puissant pour les secourir sans qu'il y ait un combat, mais Il veut que Ses serviteurs déploient leurs efforts et s'adonnent à Son adoration, comme Il a dit: si Allah voulait, Il se vengerait Lui-même contre eux, mais c'est pour vous éprouver les uns par les autres. Et ceux qui seront tués dans le chemin d'Allah, Il ne rendra jamais

vaines leurs actions.s47v4 et aussi: Combattez-les. Allah, par vos mains, les châtiara, les couvrira d'ignominie, vous donnera la victoire sur eux et guérira les poitrines d'un peuple croyant.s9v14. A savoir qu'il y a tant de versets qui se rapportent au combat des mécréants...

(Allah est certes Capable de les secourir) et Il a réalisé Sa promesse. Il n'a prescrit le combat que dans le moment opportun. Car, à la Mecque, le nombre des associateurs dépassait beaucoup celui des croyants. Si à cette époque le combat était prescrit, il aurait été une charge difficile pour les musulmans à cause de leur petit nombre.

On a rapporté, d'autre part, que lorsque les habitants de Yathrib (Médine) prêtèrent serment d'allégeance à l'Envoyé d'Allah ﷺ la nuit de 'Aqaba, ils lui dirent: "Ô Envoyé d'Allah, pourquoi n'attaquons-nous pas les habitants de cette vallée- il s'agit des habitants de Mina- et les tuons?" Il répondit: "Je n'ai pas encore reçu l'ordre du combat".

A La Mecque, les associateurs complotèrent pour tuer le Prophète ﷺ. Ayant eu vent de leur complot par révélation, il quitta La Mecque vers Médine avec ses compagnons (la Hijra). Et une fois établis dans cette ville et devenus puissants, l'ordre du combat leur fut prescrit et le verset précité fut le premier à ce sujet.

(ceux qui ont été expulsés de leurs demeures, - contre toute justice, simplement parce qu'ils disaient: "Allah est notre Seigneur") C'était leur seule faute pour être punis de la sorte et contraints à quitter leur ville natale en y



laissant biens et familles, rien que pour avoir adoré Allah seul sans rien lui associer. Les gens de "l'Oukhdoud" ont subi une peine pire encore pour la même raison: à qui ils le leur reprochaient que d'avoir cru en Allah, le Puissant, le Digne de louange,s85v8.

(Si Allah ne repoussait pas les gens les uns par les autres) et ne repoussait les uns par les autres, la terre serait corrompue et les lieux d'adoration et de culte seraient détruits, tels que les ermitages, les synagogues, les oratoires et les mosquées. Ces lieux où on invoque le nom d'Allah et on Le glorifie.

(Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent [Sa religion]) un verset qui est pareil à celui-là: Si vous faites triompher [la cause d']Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas.s47v7. Allah est toute force et toute puissance. Donc celui qui défend sa cause ne perdra jamais et ne manquera aucun soutien, car Il affirme cela en disant: En effet, Notre Parole a déjà été donnée à Nos serviteurs, les Messagers, que ce sont eux qui seront secourus, et que Nos soldats auront le dessus.s37v171à173.

41. ceux que, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la Salât, acquittent la Zakât, ordonnent le convenable et interdisent le blâmable. Cependant, l'issue finale de toute chose appartient à Allah.

Othman Ibn 'Affan a dit que ce verset fut révélé à sont sujet et ses compagnons qui ont été expulsés injustement de leur pays pour avoir dit seulement "Allah est notre Seigneur". Puis Allah nous donna le pouvoir sur terre: nous observâmes la prière, donnâmes la zakat et

l'aumône, ordonnâmes ce qui est convenable, interdîmes le blâmable, car la fin de toute chose appartient à Allah seul qui rétribuera pour les bonnes actions.

'Atia Al-'Oufi a dit que ce verset est pareil à celui-ci Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres. s24v55. Quant à la bonne fin, elle est réservée à ceux qui auront fait le bien et craint Allah.

42. Et s'il te traitent de menteur, [sache que] le peuple de Nuh, les 'Aad, les Thamûd avant eux, ont aussi crié au mensonge [à l'égard de leurs messagers],

43. de même que le peuple d'Ibrahim, le peuple de Lut.

44. et les gens de Madyan. Et Moussa fut traité de menteur. Puis, J'ai donné un répit aux mécréants; ensuite Je les ai saisis. Et quelle fut Ma réprobation!

45. Que de cités, donc avons-Nous fait périr, parce qu'elles commettaient des tyrannies. Elles sont réduites à des toits écroulés: Que de puits désertés! Que de palais édifiés [et désertés aussi]!

46. Que ne voyagent-ils sur la terre afin d'avoir des cœurs pour comprendre, et des oreilles pour entendre? Car ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, mais, ce sont les cœurs dans les poitrines qui s'aveuglent.

Allah, dans ces versets, reconforte Son Prophète ﷺ en lui racontant que les peuples d'autres Prophètes qui t'ont précédé ont été traités d'imposteurs avant toi, malgré les signes et miracles qu'ils leur ont présentés. Allah a accordé un délai aux mécréants puis les a saisis sans merci. Considère combien fut sévère le châtement qu'Allah leur a infligé.

Certains des anciens exégètes ont avancé que quarante années furent écoulées du jour où Fir'awn avait dit à son peuple "C'est moi votre Seigneur, le très-haut".s79v24 et le jour de sa noyade. Et il est cité dans les deux Sahih, d'après Abou Moussa, que le Prophète ﷺ a dit: "Le Seigneur accorde un délai au prévaricateur, mais Lorsqu'Il s'en saisit Il ne l'épargne pas", puis il a récité: "Telle est la rigueur de la prise de ton Seigneur quand Il frappe les cités lorsqu'elles sont injustes. Son châtiment est bien douloureux et bien dur."s10v102 (Rapporté par Boukhari et Mouslim).

Puis Allah fit la description de ces cités punies à cause de leur injustice: Les maisons détruites et désertées, les puits d'où ils puisaient de l'eau comblés et taris et leurs magnifiques palais abattus. Donc tous ces signes de prospérité et de puissance n'ont pu préserver ces peuples du châtiment d'Allah qui a dit: Où que vous soyez, la mort vous atteindra, fussiez-vous dans des tours imprenables.s4v78.

Que ceux qui jouissent de la faculté de réflexion et de méditation parcourent la terre pour considérer qu'elle fut la fin des mécréants. Ou bien ces gens-là n'ont-ils pas des cœurs qui comprennent et des oreilles qui entendent? En vérité, ce ne sont pas leurs yeux qui sont aveugles, mais ce sont les cœurs, dans les poitrines, qui s'aveuglent.

47. Et ils te demandent de hâter [l'arrivée] du châtiment. Jamais Allah ne manquera à Sa promesse. Cependant, un jour auprès de ton Seigneur, équivaut à mille ans de ce que vous comptez.

48. A combien de cités N'ai-je pas donné répit alors qu'elles commettaient des tyrannies? Ensuite, je les ais saisies. Vers Moi est le devenir.

Les mécréants qui ont renié Allah, Ses Livres, Ses Prophètes et le jour dernier, provoquèrent le Messenger d'Allah ﷺ et demandèrent de hâter le châtiment, si vraiment telle est la vérité venue d'Allah. Leurs propos ressemblent à ceux-ci: "Ô Allah, si cela est la vérité de Ta part, alors, fais pleuvoir du ciel des pierres sur nous, ou fais venir sur nous un châtiment douloureux". s8v32. "Seigneur, hâte-nous notre part avant le jour des Comptes".s38v16. Mais Allah ne manque jamais à ses promesse et réalise certes ses menaces. Il a promis de dresser l'Heure Suprême, se venger de ses ennemis et d'honorer Ses amis.

(Cependant, un jour auprès de ton Seigneur, équivaut à mille ans de ce que vous comptez) Cela signifie qu'Allah ne hâte pas car un seul jour auprès de Lui est en vérité comme mille ans de ce que Ses serviteurs comptent. Il est donc capable de se venger quand Il le voudra et rien ne Lui échappe même s'Il accorde un délai aux prévaricateurs. Tout aboutit à Lui.

A propos de cette "durée" Abou Hourayra rapporte que le Messenger d'Allah ﷺ a dit: "Les pauvres parmi les musulmans entreront au Paradis avant leurs riches d'une demi-journée qui équivaut à cinq cent ans".

Ibn Abbas a dit que ce jour équivaut, en durée, à un de ceux durant lesquels Allah a créé les cieux et la terre (les six jours). Et Moujahid a avancé que ce jour est mentionné aussi dans ce verset: Du ciel à la terre, Il

administre l'affaire, laquelle ensuite monte vers Lui en un jour équivalent à mille ans de votre calcul.s32v5.

49. Dis:"Ô hommes! Je ne suis pour vous, en vérité, qu'un avertisseur explicite"

50. Ceux donc qui croient et font de bonnes œuvres auront pardon et faveurs généreuses,

51. tandis que ceux qui s'efforcent à échapper [au châtement mentionné dans] Nos versets, ceux-là sont les gens de l'Enfer.

Allah ordonne à Son Messager de dire à ceux qui l'ont renié et traité de menteur en demandant la hâte de leur châtement promis: (Je ne suis pour vous, en vérité, qu'un avertisseur explicite) Allah m'a envoyé en tant qu'un avertisseur pour vous mettre en garde contre un châtement douloureux. Votre compte ne m'incombe pas mais plutôt c'est Lui qui jugera votre comportement: Il peut hâter votre châtement comme Il peut le retarder, ou bien Il pardonnera à ceux qui reviendront vers Lui repentants. Ainsi il peut égarer ceux auxquels Il a inscrit la mauvaise fin.

(Ceux donc qui croient et font de bonnes œuvres) qui ont acquis la foi et dont leurs œuvres la traduisent en bonnes actions (auront pardon et faveurs généreuses) il absoudra leurs péchés et fautes antérieurs et les récompensera pour leurs bonnes actions minimales qu'elles soient, ils seront admis au Paradis.

Quant à ceux qui s'efforcent d'abolir les signes d'Allah et de détourner les autres de la voie droite que vient de tracer le Prophète, ceux-là encourront la colère d'Allah



et seront les hôtes de la Géhenne pour prix de leur mécréance.

52. Nous n'avons envoyé, avant toi, ni Messenger ni prophète qui n'ait récité [ce qui lui a été révélé] sans que le Shaytan n'ait essayé d'intervenir [pour semer le doute dans le cœur des gens au sujet] de sa récitation. Allah abroge ce que le Shaytan suggère, et Allah renforce Ses versets. Allah est Omniscient et Sage.

53. Afin de faire, de ce que jette le Shaytan, une tentation pour ceux qui ont une maladie au cœur et ceux qui ont le cœur dur... Les injustes sont certes dans un chiqaq [= déchirement, désaccord, désunion, discorde, dissension, division] profond.

54. Et afin que ceux à qui le savoir a été donné sachent que [le Qur'an] est en effet, la Vérité venant de ton Seigneur, qu'ils y croient alors, et que leurs cœurs s'y soumettent en toute humilité. Allah guide certes vers le droit chemin ceux qui croient.

Nombre d'exégètes, en commentant ces versets, ont fait allusion à l'histoire des idoles (Gharaniques). Ceci eut lieu quand les émigrés parmi les croyants retournèrent de l'Éthiopie croyant que les associateurs de Quraysh avaient embrassé l'Islam.

Voilà, en résumé, le récit rapporté par Sa'id Ibn Joubayr:

"A la Mecque, le Messenger d'Allah ﷺ récita la sourate de "l'Etoile" [53]. Arrivé à ces versets: **Que vous en semble** [des divinités], **Lât et 'Uzza, ainsi que Manât, cette troisième autre?**s53v19-20 Shaytan jeta sur sa langue ces propos: "Ces idoles sont les plus distinguées dont

leur intercession sera acceptée". Les associateurs s'écrièrent alors: "Il n'a jamais mentionné nos divinités en bien avant ce jour-ci". En récitant cette sourate, le Prophète devait se prosterner comme Il se doit. Il se prosterna et les autres se prosternèrent. Allah تعالى fit descendre ce verset: (Nous n'avons envoyé, avant toi, ni Messenger ni prophète qui n'ait récité [ce qui lui a été révélé] sans que le Shaytan n'ait essayé d'intervenir [pour semer le doute dans le cœur des gens au sujet] de sa récitation. Allah abroge ce que le Shaytan suggère, et Allah renforce Ses versets. Allah est Omniscient et Sage.) Ce même événement fut cité dans la biographie du Messenger d'Allah ﷺ écrite par Muhammad Ibn Ishaq. Ceci n'a été ni confirmé ni démenti. Et c'est Allah qui est le plus savant.

Al-Baghawi, dans son ouvrage "L'interprétation du Qur'an" s'est demandé avec étonnement: "Comment cela pouvait-il arriver du moment qu'Allah a préservé Son Messenger ﷺ de toute erreur flagrante comme elle-ci? Et pour donner une réponse concrète il dit: "Shaytan avait jeté dans les oreilles des associateurs ces propos attribués au Prophète." Ils crurent que cela fut déclaré par le Messenger d'Allah ﷺ alors que c'était les actes de démon. C'est de cette façon qu'on doit commenter un tel événement".

Al-Boukhari rapporte que, Ibn Abbas dans son commentaire, a dit: "Quand un Prophète désirait quelque chose, Shaytan lançait (autre chose) dans son désir. Puis Allah abroge ce que Shaytan lance".

Allah dit à la suite: (Afin de faire, de ce que jette le Shaytan, une tentation pour ceux qui ont une maladie au cœur et ceux qui ont le cœur dur...) C'est à dire de ceux dont les cœurs contiennent de doute, du polythéisme et de mécréance, comme ceux qui se sont réjouis des propos attribués au Prophète ﷺ croyant que cela venait d'Allah et non de Shaytan.

(Les injustes sont certes dans un chiqaq profond) et vivent dans un égarement total loin de la vérité et du droit chemin.

(Et afin que ceux à qui le savoir a été donné sachent que [le Qur'an] est en effet, la Vérité venant de ton Seigneur) Grâce à ce Livre, ceux qui ont cru en Allah et en Son Envoyé, peuvent discerner la vérité de l'erreur et ont la conviction ferme qu'il est une révélation du Seigneur qui n'a été ni altérée ni modifiée comme les autres livres célestes ont subi. Le Qur'an est un Livre dont Le faux ne l'atteint [d'aucune part], ni par devant ni par derrière: c'est une révélation émanant d'un Sage, Digne de louange.s41v42. En le récitant ou le lisant, les cœurs des croyants s'humilient, et Allah les guide vers la voie droite dans les deux mondes. Dans la vie présente, ils sont bien guidés vers la vérité et dans l'autre, ils seront conduits vers le Paradis en s'éloignant du chemin de la Géhenne.

55. Et ceux qui mécroient ne cesseront d'être en doute à son sujet, jusqu'à ce que l'Heure les surprennent à l'improviste ou que les atteigne le châtiment d'un jour terrifiant.

56. La souveraineté ce jour-là appartiendra à Allah qui jugera parmi eux. Ceux qui auront cru et fait de bonnes œuvres seront dans les Jardins du délice,

57. et quant aux mécréants qui auront traité Nos révélations de mensonges, ils auront un châtiment avilissant!

Les mécréants continuent à douter soit du Qur'an comme a avancé Ibn Jourayj et soutenu par Ibn Jarir, soit du désir que Shaytan a lancé en intervenant, selon Ibn Zald, comme on vient de le voir dans les versets précédents. Ils resteront ainsi dans leur aberration jusqu'à ce que l'Heure arrive soudainement sans qu'ils s'en aperçoivent. Car Allah n'a saisi d'autres peuples avant eux que dans les moments de leur ivresse et leur insouciance, ils n'étaient que trop pervers.

(ou que les atteigne le châtiment d'un jour terrifiant)

Comme le jour de Badr comme a avancé Oubay Ibn Ka'b, ou le jour de la résurrection d'après Ikrima et Moujahid, ce qui est le plus juste, car Allah a dit à la suite: (La souveraineté ce jour-là appartiendra à Allah qui jugera parmi eux) Ceci est confirmé par ce verset: ce jour-là, la vraie royauté appartient au Tout Miséricordieux, et ce sera un jour difficile aux mécréants.s25v26.

Quant à ceux qui auront cru, pratiqué les bonnes œuvres et déclaré véridique ce que le Prophète a apporté en s'y conformant, ceux-là seront dans les jardins du délice et de la félicité permanente qui ne sera ni changée ni épuisée.

Par contre, les mécréants qui auront traité les signes d'Allah de mensonges en se rebellant contre ses

Prophètes, ils subiront le châtement ignominieux, pour prix de leur orgueil, car Allah n'a-t-Il pas dit: **Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés"s40v60.**

**58.** Ceux qui émigre dans le sentier d'Allah et qui sont tués ou qui meurent, Allah leur accordera certes une belle récompense, car Allah est le meilleur des donateur.

**59.** Il les fera, certes, entrer en un lieu qu'ils agréeront, et Allah est certes Omniscient et Indulgent.

**60.** Ainsi en est-il. Quiconque châtie de la même façon dont il a été châtié, et qu'ensuite il est victime d'un nouvel outrage, Allah l'aidera, car Allah est certainement Absoluteur et Pardonneur.

Allah parle de ceux qui émigrent dans Son chemin dans le but d'obtenir sa satisfaction et ce qu'Il réserve pour les croyants, en laissant derrière eux: Patrie, biens, familles et amis, pour combattre dans Sa voie. Ceux-là s'ils meurent en combattant ou sur leurs lits, auront obtenu la plus belle récompense. Allah affirme cela en disant: **Et quiconque émigre dans le sentier d'Allah trouvera sur terre maints refuges et abondance. Et quiconque sort de sa maison, émigrant vers Allah et Son messenger, et que la mort atteint, sa récompense incombe à Allah. Et Allah est Ghafur [Pardonneur] et Rahim [Miséricordieux].s4v100.**

Allah fera pénétrer ces émigrés pour Sa cause dans un lieu qui leur sera très agréable, qui sera certes le Paradis. Là ils vivront paisiblement, goûteront les délices du Paradis et délecteront de ses fruits, ils les absoudra et effacera les péchés qu'ils auront commis dans le bas



monde. Allah est plein de mansuétude et le Pardonneur par excellence.

Ceux qui se seront tués dans Sa voie, seront vivants auprès de Lui comme Il a dit: **Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier d'Allah, soient morts. Au contraire, ils sont vivants, auprès de leur Seigneur, bien pourvus et joyeux de la faveur qu'Allah leur a accordée,**s3v169. Plusieurs hadiths prophétiques ont été rapportés à ce sujet.

Quant à ceux qui sortent pour la cause d'Allah ou combattent dans sa voie et meurent, même sur leurs lits, bénéficieront également de la grâce d'Allah et de Ses faveurs tout comme les martyrs qui se sont tués à Son service. A ce propos Chourahbil Ibn Al-Samt rapporte: "Étant dans les pays des Romains gardant une des forteresses, et comme cela dura longtemps, Salman Al-Farissi passa auprès de moi et me dit: "J'ai entendu le Messenger d'Allah ﷺ dire: **"Celui qui meurt en gardant (un point stratégique) obtiendra la même récompense réservée au martyr, jouira des mêmes faveurs et sera en sécurité dans sa tombe quand viennent les deux anges pour le questionner"**. Récitez si voulez ce verset: **(Ceux qui émigre dans le sentier d'Allah et qui sont tués ou qui meurent, Allah leur accordera certes une belle récompense, car Allah est le meilleur des donateurs)**.

Abdul Rahman Ibn Jouhdom Al-Khawlani rapporte qu'il a suivi avec Foudala Ibn Oubayd les convois funèbres d'un croyant qui fut tué par une pierre lancée d'une catapulte et d'un autre mort. Foudala s'assit auprès de la tombe de ce dernier. On lui dit: "Pourquoi n'est-u pas assis auprès

de la tombe du martyr (le premier)? Il répondit: "Je ne me soucierai pas de quelle tombe je serai ressuscité (sous-entendant de la tombe d'un martyr ou d'un autre mort naturellement mais étant sorti pour la cause d'Allah). Allah n'a-t-Il pas dit:(Ceux qui émigre dans le sentier d'Allah...) jusqu'à la fin des deux versets précités. Que demanderas-tu en plus, ô homme, quand tu seras pénétré dans un lieu qui te sera agréable et que tu obtiendras une bonne part des biens d'Allah! par Allah, je ne me soucierai plus de quelle tombe j'en serai ressuscité".

(Quiconque châtie de la même façon dont il a été châtié, et qu'ensuite il est victime d'un nouvel outrage, Allah l'aidera), en d'autre terme: celui qui châtie comme il a été châtié. Ce verset fut révélé au sujet de certains compagnons qui, étant dans une mission en formant un régiment, rencontrèrent les associateurs. Comme cela eut lieu au mois de Mouharram, un des mois sacrés, les musulmans leur demandèrent de ne plus livrer bataille par respect à ce mois. Mais les associateurs refusèrent, et les musulmans durent les combattre et Allah leur accordera la victoire sur eux.

61. C'est ainsi qu'Allah fait pénétrer la nuit dans le jour, et fait pénétrer le jour dans la nuit. Allah est, certes, Audient et Clairvoyant.

62. C'est ainsi qu'Allah est Lui le Vrai, alors que ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est le faux; c'est Allah qui est Le Sublime, le Grand.

Allah dispose à Sa guise de tout ce qu'il a créé. Il est le Souverain du Royaume. Tant les jours que les nuits, ils

s'allongent et se raccourcissent suivant les saisons de l'été et de l'hiver. Allah entend parfaitement les paroles de ses serviteurs et voit leurs actes, rien ne Lui est caché. Il est la vérité même, le seul Dieu qu'on doit adorer. Il est le Tout-Puissant qui fait ce qu'il veut. Toute créature a besoin de Lui.

(alors que ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est le faux) Tout ce qu'on adore en dehors soit-il une idole, une statue ou une pierre dressée n'est qu'erreur et futilité, car l'une et l'autre ne peut ni nuire ni être utile.

(c'est Allah qui est Le Sublime, le Grand) Tout est soumis à Son pouvoir et sous Sa domination. Il n'y a de divinité à part Lui. Rien n'est plus élevé ni grand que Lui. Qu'Il soit exalté et loin de ce qu'on lui attribue et élevé au-dessus de ce que les prévaricateurs Lui associent.

63. N'as-tu pas vu qu'Allah fait descendre l'eau de ciel, et la terre devient alors verte? Allah est Plein de Bonté et Parfaitement Connaisseur.

64. A Lui appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre. Allah est le seul qui se suffit à Lui-Même et qui est Le digne de Louange!

65. N'as-tu pas vu qu'Allah vous a soumis tout ce qui est sur la terre ainsi que le vaisseau qui vogue sur la mer par Son ordre? Il retient le ciel de tomber sur la terre, sauf quand Il le permettra. Car Allah est Plein de bonté et de miséricorde envers les hommes.

66. C'est Lui qui vous donne la vie puis vous donne la mort, puis vous fait revivre. Vraiment l'homme est très ingrat!

En voilà des signes et preuves de son pouvoir et de Sa puissance: Il déchaîne les vents qui soulèvent les nuages,

et ceux-ci sont poussés vers une terre, aride qui ne donne rien. Mais une fois arrosée par la pluie, elle devient verdoyante et différentes plantations y poussent. De même tu vois la terre desséchée: dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux.s22v5.

Tout ce qui existe sur terre ne serait-ce un grain de moutarde, Allah le connaît car il est bienveillant et bien informé. D'ailleurs Il a montré cette réalité dans plusieurs versets quand Il a dit par exemple: fût-ce le poids d'un grain de moutarde, au fond d'un rocher, ou dans les cieux ou dans la terre, Allah le fera venir. Allah est Latif (Le Subtil-Bienveillant, infiniment Doux) Khabir (Le Très-Instruit, Le Bien-Informé et Parfaitement Connaisseur).s31v16 et: Et pas une feuille ne tombe qu'Il ne le sache. Et pas une graine dans les ténèbres de la terre, rien de frais ou de sec, qui ne soit consigné dans un livre explicite.s6v59.

Ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre lui appartient, Il peut passer des hommes mais eux ont toujours besoin de Lui. N'a-t-Il pas mis à leur service tout ce qui est sur la terre! les animaux, les récoltes et même les choses inanimées. Tout provient de Sa générosité et Sa grâce.

(le vaisseau qui vogue sur la mer par Son ordre?) dans les mers profondes et le clapotis des vagues. Ces barques portent hommes et marchandises et les transportent d'un pays à un autre.

(Il retient le ciel de tomber sur la terre) Car s'Il l'avait voulu le ciel serait tombé sur la terre et aurait anéanti tout ce qui s'y trouve. Mais de par Sa clémence et Son pouvoir il a empêché la production d'un tel événement. En vérité, Il est bon et miséricordieux envers Ses serviteurs malgré l'injustice qu'ils commettent vis-à-vis de Lui. Il a montré cela clairement en disant: Ton Seigneur est Détenteur du pardon pour les gens, malgré leurs méfaits. Et ton Seigneur est assurément dur en punition.s13v6-7.

(C'est Lui qui vous donne la vie puis vous donne la mort, puis vous fait revivre. Vraiment l'homme est très ingrat!) Tout comme Il a dit dans d'autres versets tel que celui-ci: Comment pouvez-vous renier Allah alors qu'Il Vous a donné la vie, quand vous en étiez privés? Puis Il vous fera mourir; puis Il vous fera revivre et enfin c'est à Lui que vous retournerez.s2v28 et cet autre: Dis:"Allah vous donne la vie puis Il vous donne la mort. Ensuite Il vous réunira le Jour de la Résurrection,s45v26.

Après tout, comment vous permettez-vous, ô associateurs, de reconnaître d'autres divinités avec Lui et de les adorer, alors que c'est Lui seul qui dispose de toute la création. L'homme est, certes, un ingrat.

67. A chaque communauté, Nous avons assigné un culte à suivre. Qu'ils ne disputent donc point avec toi l'ordre reçu! Et appelle à ton Seigneur. Tu es certes sur une voie droite.

68. Et s'ils discutent avec toi, alors dis:"C'est Allah qui connaît mieux ce que vous faites.



69. Allah jugera entre vous, au Jour de la Résurrection, ce en quoi vous divergez".

Allah a institué pour chaque communauté des rites distincts par l'intermédiaire de son Prophète. Que ces associateurs, ô Muhammad, cessent de discuter avec toi l'ordre que tu as reçu puisque tu es sur une voie droite et eux dans un égarement profond.

(Et s'ils discutent avec toi, alors dis: "C'est Allah qui connaît mieux ce que vous faites) Un verset qui renferme une menace et un avertissement, pareil à celui-ci Il sait parfaitement ce que vous propagez [en calomnies contre le Qur'an]: Allah es suffisant comme témoin entre moi et vous..s46v8. A savoir que les mécréants ont accusé Muhammad faussement d'attribuer le Qur'an à Allah et ils prétendaient qu'il est une invention. Pour mettre fin à ces polémiques, Allah dit: (Allah jugera entre vous, au Jour de la Résurrection, ce en quoi vous divergez) Car Il avait ordonné ailleurs à Son Messenger d'appeler les gens à la foi, d'agir avec rectitude sans suivre les passions et les penchants des mécréants.

70. Ne sais-tu pas qu'Allah sait ce qu'il y a dans le ciel et sur la terre? Tout cela est dans un Livre, et cela est pour Allah bien facile.

Allah connaît ce qui est dans les cieux et sur la terre, et Sa science embrasse toute chose même avant sa création car tout a été inscrit sur la "Tablette gardée". Le Messenger d'Allah ﷺ a dit: "Allah a donné un terme et une mesure à chaque créature avant la création des

cieux et de la terre de cinquante mille ans. Son Trône était sur l'eau (ou au-dessus)". (Rapporté par Mouslim).

Il est cité dans les Sunan, d'après certains des compagnons, que le Messager d'Allah ﷺ a dit: "Le Calame (la plume) fut la première chose créée. Allah lui ordonna: "Écris". - Que dois-je écrire, répondit-il. - Écris, reprit Allah, tout ce qui aura lieu". Ainsi le Calame a écrit tout ce qui aura lieu jusqu'au jour de la résurrection".

Ibn Abbas, quant à lui, sa version est la suivante: "Allah créa la Tablette gardée dont son étendue équivalait à cent ans de marche. Alors qu'il se trouvait sur Son Trône et avant de commencer la création, Allah dit au Calame: "Écris" - Que dois-je écrire, répondit-il. - Écris, lui dit le Seigneur, Mon savoir de tout ce que Je vais créer jusqu'au jour de la résurrection. Le calame s'exécuta. Tel est le sens des dires d'Allah: (Ne sais-tu pas qu'Allah sait ce qu'il y a dans le ciel et sur la terre?).

Parmi Son savoir, l'avènement de toute chose avant sa création, son terme et sa mesure, ainsi Il connaît ceux parmi les gens qui vont lui obéir et ceux qui vont lui désobéir. Sa science embrasse tout et elle est une chose très facile pour lui (Tout cela est dans un Livre, et cela est pour Allah bien facile).

71. Et ils adorent en dehors d'Allah, ce en quoi Il n'a fait descendre aucune preuve et ce dont ils n'ont aucune connaissance. Et il n'y aura pas de protecteur pour les injustes.

72. Et quand on leur récite Nos versets bien clairs, tu discerneras la réprobation sur les visages de ceux qui ont

mécru. Peu s'en faut qu'ils ne se jettent sur ceux qui leur récitent Nos versets. Dis: "Vous informerais-je de quelque chose de plus terrible? - Le Feu: Allah l'a promis à ceux qui ont mécru. Et quel triste devenir!"

Par manque de raisonnement, par obstination et mécréance, les associateurs adorent des divinités auxquelles Allah n'a accordé aucun pouvoir, et ils n'ont aucune preuve à présenter qui justifie cette adoration. Allah a dit à cet égard: Et quiconque invoque avec Allah un autre divinité, sans avoir la preuve évidente [de son existence], aura à en rendre compte à son Seigneur. En vérité, les mécréants, ne réussiront pas.s23v117.

Leur seule argumentation consiste à prétendre qu'ils ont reçu cette adoration de leurs ancêtres, mais, en fait, c'est Shaytan qui leur a suggérée et embellie à leur yeux. Qu'ils sachent donc que: (Et il n'y aura pas de protecteur pour les injustes).

(Et quand on leur récite Nos versets bien clairs, tu discerneras la réprobation sur les visages de ceux qui ont mécru) Une fois que tu leur récites du Qur'an et tu leur présentes les signes et les preuves, peu s'en faut qu'ils ne se précipitent sur toi ou sur d'autres qui récitent du Qur'an, et qu'ils les malmènent de leurs mains et de leurs langues. A ceux-là, dis, ô Muhammad: (Vous informerais-je de quelque chose de plus terrible?) et de pire que cela! La Géhenne vous est promise! où vous subirez le supplice le plus atroce, et c'est pour vous un châtement plus dur que ce avec quoi vous effrayez les amis d'Allah, les croyants. (Et quel triste devenir!) et

triste séjour pour les mécréants, Quels mauvais gîte et lieu de séjour!<sup>s25v66</sup>.

73. Ô hommes! Une parabole vous est proposée, écoutez-la: "Ceux que vous invoquez en dehors d'Allah ne sauraient même pas créer une mouche, quand même ils s'uniraient pour cela. Et si la mouche les dépouillait de quelque chose, ils ne sauraient le lui reprendre. Le solliciteur et le sollicité sont [également] faibles!"

74. Ils n'ont pas estimé Allah à sa juste valeur; Allah est certes Fort et Puissant.

Pour montrer le manque de raisonnement des associateurs et pour dénigrer et mépriser leur divinités, Allah leur propose un exemple en attirant leur attention pour mieux le concevoir: (Ceux que vous invoquez en dehors d'Allah ne sauraient même pas créer une mouche), quelques soient toutes leurs forces réunies. A cet égard. Abou Hourayra rapporte que le Prophète ﷺ a dit: "Allah تعالى dit: "Qui est plus inique que celui qui prétend créer comme Je crée? Qu'ils créent donc un atome (ou une petite fourmi) ou un grain d'orge"(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmad). Puis Allah les défie: (Et si la mouche les dépouillait de quelque chose, ils ne sauraient le lui reprendre) Si ces mouches leur enlèvent quelque chose, ces divinités ne peuvent ni leur tenir tête ni récupérer ce que les mouches leur ont enlevé. Combien faibles sont celui qui cherche et le cherché.<sup>3</sup>

<sup>3</sup> La mouche à une particularité, c'est quel dissous instantanément ce quel gobe, à l'aide d'un acide quel sécrète naturellement.

(Ils n'ont pas estimé Allah à sa juste valeur) quand ils ont adoré d'autres divinités qui sont impuissantes à tenir tête à ces mouches. Car (Allah est certes Fort et Puissant), qui crée et recrée, fait mourir et ressuscite.

75. Allah choisit des messagers parmi les Anges et parmi les hommes. Allah est Audient et Clairvoyant.

76. Il sait ce qui est devant eux et derrière eux. Et c'est vers Allah que tout retournera.

Pour communiquer Ses messages et enseignements, Allah choisit soit des hommes, soit des anges. Étant celui qui entend et voit tout, car Allah sait mieux où placer Son message.<sup>s6v124</sup> Il connaît bien si ces messagers se sont acquittés de leur mission ou non. Rien ne Lui est caché, Il est témoin de ce que les hommes répondent aux Prophètes, et ceux-là sont toujours secourus par Lui pour accomplir leur tâche.

77. Ô vous qui croyez! Inclinez-vous, prosternez-vous, adorez votre Seigneur, et faites le bien. Peut-être réussirez vous!

78. Et lutez pour Allah avec tout l'effort qu'Il mérite. C'est Lui qui vous a élus; et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, celle de votre père Ibrahim, lequel vous a déjà nommés Les soumis "Musulman" avant [ce Livre] et dans ce [Livre], afin que le Messenger soit témoin contre vous, et que vous soyez vous-mêmes témoin contre les gens. Accomplissez donc la Salât, acquittez la Zakât et attachez-vous fortement à Allah. C'est Lui votre Maître. Quel Excellent Maître! Et quel Excellent Soutien!



L'avant dernier verset exige une prosternation qui fut le sujet de divergence entre les ulémas: est-elle obligatoire? La partie qui l'affirme se sont référés aux dires du Prophète ﷺ: "La sourate de la Prosternation fut distinguée des autres sourates par les deux prosternations qu'elle renferme".

(Et luttiez pour Allah avec tout l'effort qu'Il mérite) et luttiez pour Lui selon le droit de Sa lutte: par vos biens, vos langues et vos personnes. Ô croyants, c'est Allah qui vous a élus et préférés à d'autres hommes, en vous envoyant le meilleur et le plus noble des Prophètes et la meilleure religion.

(Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion) étant facile à pratiquer. Il ne vous a pas chargés de ce que vous ne pourriez pas accomplir sans qu'Il ne vous trouve une issue favorable et un moyen. Le Messager d'Allah ﷺ n'a-t-il pas dit: "On m'a envoyé avec la religion droite et facile à pratiquer". En envoyant Mou'adh et Abou Moussa dans une mission au Yémen, le Prophète ﷺ leur dit: "Annoncez la bonne nouvelle et évitez d'inspirer la répulsion au gens. Et facilitez les choses au lieu de les rendre difficiles"(Muslim n°1732).

(la religion, celle de votre père Ibrahim) où Allah n'a imposé aucune gêne; et la vôtre, ô musulmans, lui est pareille et ne comporte aucune difficulté. Allah a dit ailleurs à cet égard: Dis:"Moi, mon Seigneur m'a guidé vers un chemin droit, une religion droite, la religion D'Ibrahim s6v161.

Qui a donné le nom de musulmans?

Selon une interprétation: "Allah vous a donné le nom de musulmans" et comme Ibn Abbas a avancé. Suivant une autre soutenue par Ibn Aslam, c'était Ibrahim en tirant argument de ce verset: **Notre Seigneur! Fait de nous Tes Soumis, et de notre descendance une communauté soumise à Toi.**<sup>s2v128</sup>, à savoir que le terme "soumis" en langue arabe est "musulmans", car l'Islam est la soumission totale à Allah.

Quant à Moujahid, il a dit qu'Allah nous a donné le nom des musulmans même dans les livres qui furent révélés avant le Qur'an et aussi dans ce livre, comme l'indique le verset (**avant** [ce Livre] **et dans ce** [Livre]). L'auteur fut aussi de cet avis.

Al-Harith Al-Ach'ari rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit: **"Celui qui appelle à des traditions remontant à la période antéislamique (Jahiliyyah) sera l'un des damnés de la Gehénne"** Un homme demanda: "S'il a prié et jeûné?" Il lui répondit: **"Même s'il a prié et jeûné. Utilisez les paroles qu'Allah vous a enseignées grâce auxquelles Il vous a donné le nom de musulmans croyants et serviteurs d'Allah"**(**Rapporté par Nassai**).

(afin que le Messager soit témoin contre vous, et que vous soyez vous-mêmes témoin contre les gens.), car vous êtes une nation du Juste Milieu, réputée pour son équité et sa justice, et au jour de la résurrection les autres nations vous reconnaîtront comme tels, et grâce à ceci, vous serez leurs témoins. Vous témoignerez que tous les Prophètes (d'après votre Livre) ont transmis leurs messages à leurs peuples, et le Prophète ﷺ

témoignera qu'il vous a communiqué le sien dont il a été chargé.

Pour cela rendez la pareille en reconnaissant cette grande faveur divine, en vous acquittant des obligations qu'Allah vous a imposées, qu'entre autres, la prière constitue la principale, et faites l'aumône, versez la zakat et (attacher-vous fortement à Allah) et fiez-vous à Lui, Il est votre Maître qui vous garde, secourt et donne la victoire sur vos ennemis. Il est l'excellent Maître et le meilleur Défenseur.